



Mon petit guide pratique

Pour comprendre
l'Enseignement Supérieur

<https://formations.siep.be>



Service
d'Information
sur les Etudes et
les Professions



Edition 2025

Table des matières

Introduction	3
L'enseignement supérieur	4
Schéma de la structure	4
Structure	5
Te réorienter dans ton parcours d'études !	5
Type court - Type long : quelles différences ?	6
Conditions d'accès aux études	7
Comment lire et comprendre ton programme d'études ?	8
Fin de l'année académique : 5 scénarios possibles	10
Horaires et dates à retenir	11
Finançabilité : de combien de temps disposes-tu pour réussir tes études ?	12
Les frais d'inscription	13
La mobilité étudiante : mobilité académique et stage	13
Orientation et projet	14
Comment choisir ? Définir ton projet ?	14
La connaissance de soi	15
L'information sur les métiers	15
L'information sur les études	15
Initiatives pour s'informer	16
Se préparer : cours et années préparatoires	17
Outils en ligne d'aide à l'orientation	17
Etre acteur de ta réussite !	18
Aides et avantages	18
Soutien et accompagnement	19
Les étudiants engagés	21
Représentation et engagement politique	21
Participation à la vie étudiante	24
Engagement artistique et culturel	25
Engagement environnemental	26
Engagement solidaire et citoyen	26
Conclusion	28
Liste des formations	29
Annuaire des établissements	40
Glossaire	50
Abréviations	50
Sites utiles	51

INTRODUCTION

Tu termines l'enseignement secondaire et tu envisages de continuer des études dans l'enseignement supérieur. Pour beaucoup, c'est une transition vers l'inconnu et les questions se bousculent :

« Que vais-je faire l'année prochaine ? » « Quelles études existent et comment choisir ? »

« Où vais-je m'inscrire ? » « Des études, mais pour quels métiers ? »

« J'ai choisi, mais existe-t-il des aides pour réussir les cours ou pour financer mes études ? »

Faire le point et réfléchir à son orientation... ce n'est pas toujours facile !

Ce petit guide a pour but de t'apporter des informations concrètes pour démarrer ta recherche, pour t'informer sur l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il propose les premières réponses, des pistes de réflexion et un accompagnement dans la construction de **TON** projet.

En complément à ce guide, surfe sur le site du SIEP <https://formations.siep.be> pour découvrir les études et formations qui préparent à un métier, organisées en Belgique francophone dans les grandes filières d'enseignement reconnu.

Choisir ton orientation, t'informer, faire le point et construire ton projet, c'est entamer une démarche où tu es l'acteur de ta vie.

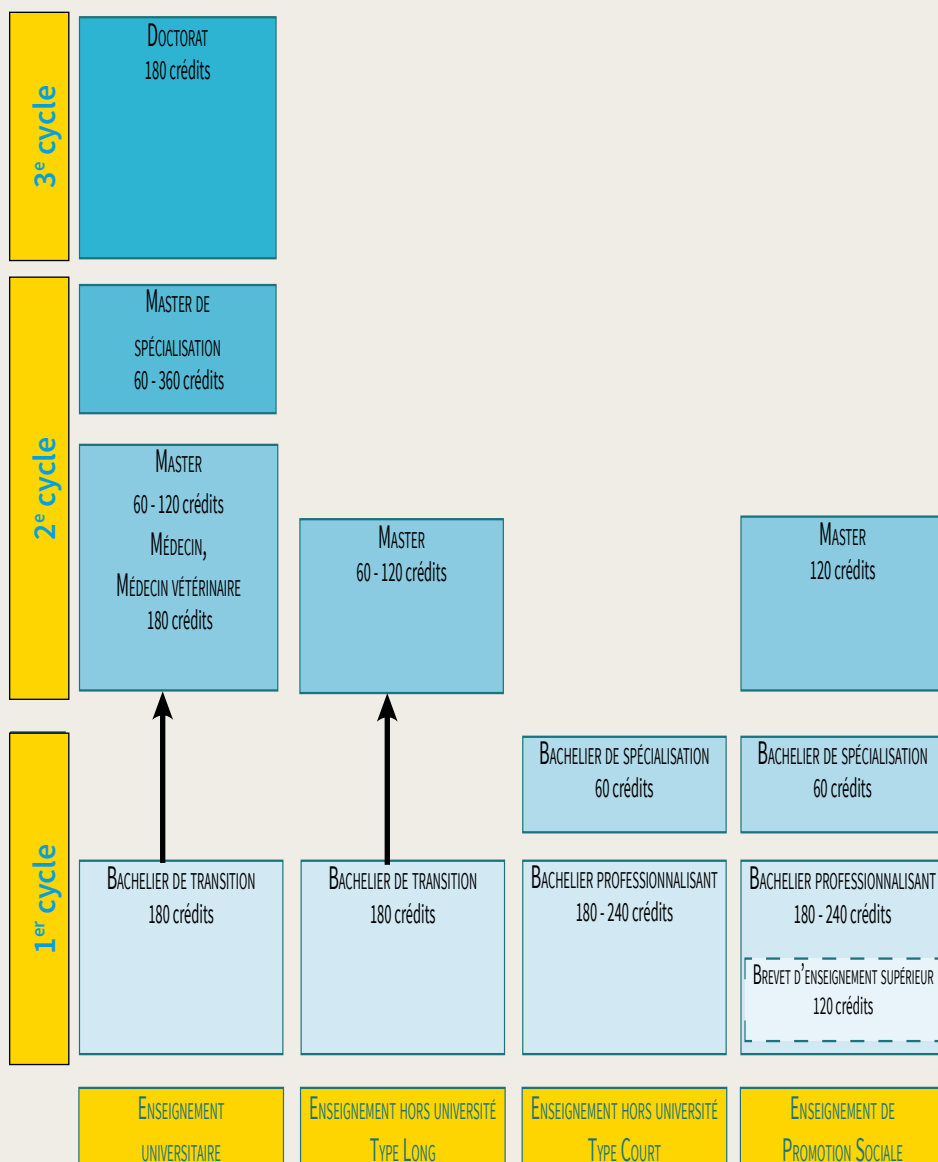
Ton choix d'études effectué, la découverte de ta nouvelle vie étudiante commence.

Faire des études, ce n'est pas seulement passer des heures sur une chaise d'amphi, prendre le bus et de nouveau s'asseoir à son bureau pour relire ses cours. C'est aussi rencontrer de nouvelles personnes, se soutenir, partager !

C'est également l'occasion de pouvoir dégager du temps libre pour aller à la découverte de nouveaux horizons. Parmi ceux-ci, une panoplie de projets dans lesquels tu peux t'engager existent. Ils te permettront de veiller à ton épanouissement personnel en ayant des missions qui font sens pour toi.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SCHÉMA DE LA STRUCTURE



STRUCTURE

Les études sont organisées en 3 cycles : les bacheliers et bacheliers de spécialisation (1^{er} cycle), les masters et masters de spécialisation (2^e cycle) et les doctorats (3^e cycle).

Les études peuvent être :

- de type court, organisées en un seul cycle : le bachelier professionnalisant,
- de type long, organisées en deux cycles : le 1^{er} cycle, le bachelier de transition, suivi du 2^e cycle, le master.

Le bachelier professionnalisant compte 180 crédits et dure au minimum 3 ans.

Exceptions : les études de sage-femme et d'infirmier responsable de soins généraux comptent 240 crédits et durent 4 ans minimum.

Le bachelier de spécialisation compte 60 crédits au moins, il est accessible aux personnes titulaires d'un diplôme de bachelier ou de certains masters.

Le bachelier de transition compte 180 crédits et dure au minimum 3 ans. Il est suivi par le master.

Le master s'organise soit en 60 crédits en 1 an, soit en 120 crédits en 2 ans.

Attention, quelques exceptions existent : les masters de médecine et médecine vétérinaire comptent 180 crédits et durent 3 ans.

Le master de spécialisation compte 60 crédits au moins, il complète une formation préalable de master.

Le doctorat ou 3^e cycle compte 180 crédits et dure 3 ans minimum.

Remarque : le brevet d'enseignement supérieur (BES) est organisé uniquement dans l'enseignement supérieur de promotion sociale. Il compte 120 crédits au moins et donne accès à un métier clairement identifié.

TE RÉORIENTER DANS TON PARCOURS D'ÉTUDES !

Si tu es inscrit en 1^e année de 1^{er} cycle, tu as **la possibilité de te réorienter** dans un autre cursus entre le 1^{er} novembre et le 15 février sans devoir payer de droits d'inscription complémentaires. Cette demande de réorientation doit être motivée et approuvée par le jury du cycle d'études vers lequel tu souhaites te réorienter. En cas de décision favorable de l'établissement d'accueil, celui-ci informe l'établissement d'origine de ce changement.

Si tu as réussi un 1^{er} cycle de type court, tu peux accéder aux études de 2^e cycle de type long.

La passerelle entre le bachelier obtenu et le master envisagé doit être prévue dans la liste des passerelles de plein droit définie dans la liste des passerelles.

Dans certains cas, des crédits complémentaires seront imposés en fonction de ton parcours préalable.

Si tu veux t'informer, le site <https://www.mesetudes.be> propose une base de données qui répertorie les études que tu peux poursuivre après avoir acquis un premier diplôme.

<https://www.mesetudes.be/catalogue>

TYPE COURT - TYPE LONG : QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est composé de formations dites de type court et de type long. Comme leurs noms l'indiquent, la grande différence réside dans la durée de la formation.

Voici des caractéristiques qui te permettront de réfléchir aux objectifs, contenus et approches pédagogiques de ces deux types.

	TYPE COURT	TYPE LONG
Durée et nombre de crédits	1 cycle : B1, B2, B3 180 crédits* Bachelier professionnalisant	2 cycles : B1, B2, B3 +M1, M2 180 +120 crédits (en général) Bachelier de transition ET master
Contenu de cours	Associe des cours théoriques et de la pratique Beaucoup de cours différents (UE) mais moins volumineux en terme de matières	Acquisition de connaissances théoriques de base et approfondies Moins de cours différents (UE) mais plus volumineux en terme de matières
Objectifs des études	Se former pour agir face à des situations professionnelles concrètes	Acquérir une capacité d'analyse et de raisonnement, adaptation et polyvalence
Stages	Stages parfois dès le 1 ^{er} bloc Permettent d'acquérir des compétences professionnelles de terrain	Stages en master Mettent en lien la théorie et le travail d'analyse de terrain
Présence au cours	Obligatoire (voir Règlement des études)	Gestion libre de son temps, MAIS travaux pratiques, activités d'apprentissage obligatoires (voir Règlement des études)
Méthode de travail	Rythme soutenu de cours hebdomadaires et gestion de travaux individuels ou en groupe	Demande plus d'autonomie dans la gestion de l'étude et des échéances des travaux
Perspectives d'emploi	Préparent à des métiers plus spécifiques	Sont généralement plus diversifiées et polyvalentes Permettent l'accès à différents métiers ou fonctions

* 240 crédits pour les études de Sage-femme et Infirmier-ère responsable de soins généraux

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES

Condition générale

Le principal titre d'accès aux études supérieures est le certificat d'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) délivré par un établissement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions supplémentaires

- Pour t'inscrire dans une **Ecole supérieure des Arts**, tu dois présenter, avant le 21 septembre, une **épreuve d'admission** organisée par l'ESA dans laquelle tu souhaites t'inscrire.
- Pour t'inscrire en **Sciences de l'ingénieur**, tu dois réussir l'**examen spécial d'admission** organisé par les universités.
- Pour entamer des études en **Sciences médicales et Sciences dentaires**, tu dois réussir le **concours d'entrée** aux études en sciences médicales ou en sciences dentaires <https://mesetudes.be/concoursmd>
- En **Médecine vétérinaire**, pour accéder au **bloc 2** du bachelier les étudiants doivent présenter un concours à la fin de la 1^e année académique (Bloc1). Le concours est organisé une fois par an, à la fin du 2^e quadrimestre. Chaque étudiant est en droit de présenter le concours 2 fois, consécutivement.
Pour plus d'information, il faut contacter le service d'admission de l'Université.

Tu as obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur à l'étranger ?

Tu dois obtenir une **équivalence** de ton diplôme avec le CESS. Pour toute information sur les démarches de demande d'équivalence, consulte le site du service des équivalences de l'Administration générale de l'Enseignement <http://www.equivalences.cfwb.be>

Epreuve liminaire de maîtrise de la langue française

Depuis 2023/2024, tous les étudiants qui entament des études à orientation pédagogique peuvent (sans obligation) passer le test écrit portant sur la maîtrise approfondie de la langue française. En cas de réussite de l'épreuve, cela permet de valider les 5 ECTS de ton futur programme.

En cas d'échec, tu devras suivre un cours équivalent à 5 crédits d'enseignement de maîtrise de la langue française au bloc 1. Renseigne-toi sur : <https://mesetudes.be/emlf/informations-generales-sur-lepreuve>

Tu ne résides pas en Belgique ?

Tu souhaites t'inscrire pour la 1^e fois dans le 1^{er} cycle d'un des cursus visés par le « **décret non-résidents** » en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Tu es soumis à une procédure particulière et à un **système** de « contingentement », **qui limite** le nombre d'étudiants non-résidents inscrits. Renseigne-toi sur le site web des établissements.

Les études visées actuellement sont :

- **U** : en Médecine, Médecine Vétérinaire, Kinésithérapie et réadaptation, Sciences dentaires, Sciences psychologiques et de l'éducation orientation logopédie
- **HE** : en kinésithérapie, en logopédie et en audiologie

Tu ne disposes pas du CESS ?

Tu as la possibilité de réussir des examens permettant d'obtenir une attestation d'admission à l'enseignement supérieur.

L'examen d'admission aux études de l'enseignement supérieur de 1^{er} cycle organisé par les Universités : ULiège, UCLouvain, ULB et UMONS.

L'examen d'admission permettant d'accéder aux études de bachelier assistant social ou de bachelier conseiller social organisé par les HE et les EPS.

L'examen d'admission permettant d'accéder aux études de bachelier infirmier responsable de soins généraux et de bachelier de sage-femme organisé par le jury paramédical de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'épreuve d'admission permettant d'accéder aux études de l'enseignement de Promotion sociale est organisée dans les EPS. Elle permet l'accès aux unités d'enseignement (UE) du cursus choisi et à l'établissement où cette épreuve s'est déroulée.

COMMENT LIRE ET COMPRENDRE TON PROGRAMME D'ÉTUDES ?

L'objectif est de t'aider à mieux t'informer sur les cours et matières qui font partie de ton programme, afin de comprendre comment s'organiser ton travail d'étudiant au sein de l'établissement.

Cet exemple va te permettre de lire et mieux comprendre toutes les informations reprises dans les programmes d'études proposés par les établissements. Ils sont habituellement proposés sur les sites internet des établissements ou imprimés dans des brochures distribuées aux étudiants.

Unités d'Enseignement (UE)	Activités d'apprentissage (AA)	Heures de cours	ECTS	Quadrimestre
Droit civil			2	Q1
	Droit civil	30		
Droit des affaires			5	Q2
	Droit de l'entreprise	30		
	Droit des sociétés et des associations	30		
Economie			5	Q1 et Q2
	Macroéconomie	30		
	Microéconomie	30		
Gestion			15	Q1 et Q2
	Comptabilité générale	135		
	Informatique de gestion	30		
	Introduction à la comptabilité informatisée	15		
Impôts directs et indirects			7	Q1 et Q2
	Impôts des personnes physiques	45		
	T. V. A.	30		
Mathématiques et produits financiers			5	Q1
	Mathématiques financières	30		
	Produits financiers	30		
Langue 1 (au choix)			6	Q1 et Q2
	Allemand 1	60		
	Anglais 1	60		
	Néerlandais 1	60		
Langue 2 (au choix)			6	Q1 et Q2
	Allemand 2	60		
	Néerlandais 2	60		
	Anglais 2	60		
Stratégie de l'entreprise			4	Q1 et Q2
	Marketing	30		
	Organisation	30		
Techniques de communication en français			5	Q2
	Bureautique	30		
	Maîtrise de la langue	15		
	Techniques de rédaction	15		
TOTAL			60	

Voici les termes clés et les définitions utiles qui sont repris dans ton programme ainsi que sur les fiches des unités d'enseignement (UE).

Avant tout, on ne parle plus d'années d'études, mais de blocs !

Un Bloc est : un ensemble d'unités d'enseignement (UE) pour un total de 60 crédits. Le cycle de bachelier propose 3 ou 4 blocs de 60 crédits et le master 1 à 3 blocs de 60 crédits.

Chaque UE comporte une ou plusieurs activités d'apprentissage (AA).

Une Unité d'Enseignement (UE) est : une activité d'apprentissage ou un ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des **objectifs communs** et constituent un **ensemble pédagogique** au niveau des **acquis d'apprentissage** attendus.

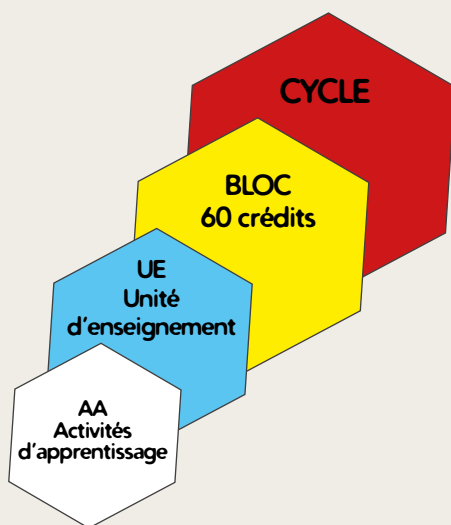
Les UE sont organisées temporellement, en prérequis ou corequis.

- Une UE **prérequis** est une UE qu'un étudiant doit avoir réussie avant de pouvoir suivre une autre UE spécifique.
- Une UE **corequis** est une UE qu'un étudiant doit avoir réussie au préalable ou qu'il doit suivre en même temps qu'une autre UE spécifique.

Les activités d'apprentissage (AA) comportent : des cours magistraux, exercices dirigés, travaux pratiques, travaux de laboratoire, séminaires, exercices de création et de recherche en atelier, excursions, visites et stages, des activités individuelles ou en groupe, des préparations, travaux, recherches d'information, travaux de fin d'études, projets et activités d'intégration professionnelle, des activités d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel, des acquisitions de compétences en entreprise dans le cadre de l'enseignement en alternance.






Un Crédit (ECTS) correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une UE (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stages, etc.). Un crédit correspond en moyenne à **30 heures de travail**.

Un quadrimestre est la division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.



Source : ARES

FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE : 5 SCÉNARIOS POSSIBLES

Entre 0 et 29 crédits acquis ou valorisés	Entre 30 et 44 crédits acquis ou valorisés	Entre 45 et 54 crédits acquis ou valorisés	Entre 55 et 59 crédits acquis ou valorisés	60 crédits acquis ou valorisés
				
Reste inscrit en BA 1	Reste inscrit en BA 1	Reste inscrit en BA 1	Reste inscrit en BA 1	Accès à la suite du cycle
Aucun accès aux UE de la suite du cycle	Possibilité de compléter son PAE avec des UE de la suite du cycle (moyennant accord du jury)	Possibilité de compléter son PAE avec des UE de la suite du cycle (moyennant accord du jury)	Possibilité de compléter son PAE avec des UE de la suite du cycle (moyennant accord du jury)	
	PAE de 60 crédits maximum	PAE de 60 crédits maximum	PAE de 65 crédits maximum	
Obligation de s'inscrire à des activités d'aide à la réussite	Possibilité de s'inscrire à des activités d'aide à la réussite			

En fonction des crédits acquis au cours de la première année académique, 5 scénarios sont possibles :

Scénario 1 : tu as réussi entre 0 et 29 crédits, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle SANS possibilité de suivre des UE de la suite du programme du cycle ET tu dois t'inscrire à des activités d'aide à la réussite.

Scénario 2 : tu as réussi entre 30 et 44 crédits, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle, mais tu peux suivre des UE de la suite du programme du cycle (avec accord du jury) avec un PAE de **60 crédits maximum**. Tu as la possibilité de t'inscrire à des activités d'aide à la réussite.

Scénario 3 : tu as réussi entre 45 et 54 crédits, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle, mais tu peux suivre des UE de la suite du programme du cycle (avec accord du jury) avec un PAE de **60 crédits maximum**.

Scénario 4 : tu as réussi entre 55 et 59 crédits, tu restes en bloc 1 du 1^{er} cycle, mais tu peux suivre des UE de la suite du programme du cycle (avec accord du jury) avec un PAE de **65 crédits maximum**.

Scénario 5 : tu as réussi 60 crédits, tu as accès à la suite du cycle.

Remarque : si tu t'inscris pour la 1^e fois en bloc 1, ton PAE (programme annuel de l'étudiant) comprend obligatoirement les 60 crédits du bloc. Au fil des années, le contenu de ton PAE dépendra des crédits que tu auras acquis durant ton parcours.

Attention ! Si après 1 an, tu n'as pas acquis les crédits associés à 1 UE minimum parmi les UE du 1^{er} bloc, tu devras te réorienter.

HORAIRES ET DATES À RETENIR

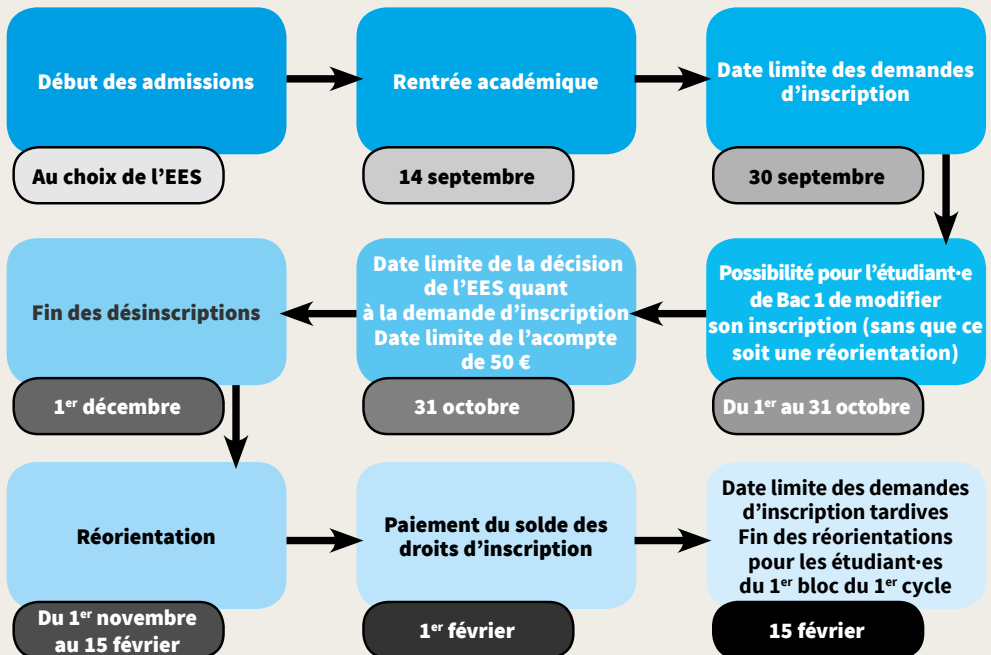
L'enseignement supérieur est le plus souvent organisé en **plein exercice** : cours donnés durant la semaine avec un horaire complet en journée.

Cet enseignement est exceptionnellement organisé en :

- horaire **décalé** : cours donnés à partir de 18h durant la semaine et le samedi matin ;
- horaire **adapté** : cours donnés en fin d'après-midi, en soirée et le samedi matin ou une journée et une demi-journée en semaine.

Il existe également l'enseignement en **alternance**. Dans ce type d'enseignement dit «en alternance», l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement se fait pour partie en entreprise et pour partie au sein de l'établissement. Il existe actuellement plus d'une dizaine de cursus organisés en alternance (bacheliers ou masters).

L'enseignement supérieur de promotion sociale (EPS) propose une alternative à l'enseignement supérieur de plein exercice. L'accès aux études supérieures, l'organisation du cursus et les horaires y sont parfois plus souples qu'en plein exercice.



Source : ARES

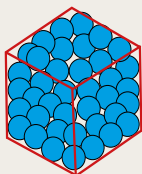
FINANÇABILITÉ : DE COMBIEN DE TEMPS DISPOSES-TU POUR RÉUSSIR TES ÉTUDES ?

L'étudiant qui s'inscrit dans l'enseignement supérieur est « financé » par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Cela signifie que chaque établissement d'enseignement supérieur reçoit, pour chaque étudiant finançable, un subside censé couvrir le coût réel de ses études.

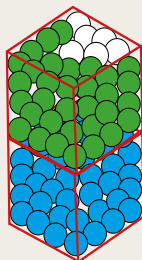
L'organisation des études évolue et les règles de finançabilité aussi . On parle actuellement de réforme du Décret Paysage. Vu la complexité de cette matière, le site <https://www.mesetudes.be/decret Paysage> t'informe sur ces thèmes de façon très complète.



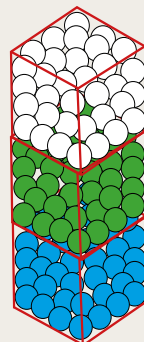
Après 1 an
dans le cursus,
tu dois avoir
réussi au
minimum **1 unité**
d'enseignement



Après 2 ans
dans le cycle, au
minimum les **60**
premiers crédits
de ton cursus



Après 4 ans
dans le cycle, au
minimum **120**
crédits de ton
cursus



Après 5 ans
dans le cycle, **180**
crédits et donc
ton diplôme de
bachelier

Source : ARES

Tu dois réussir :

- au minimum **1 UE** lors de ta **1^e** inscription (BA 180 ou 240 crédits) ;
- les **60** premiers crédits au terme de **2** inscriptions (BA 180 ou 240 crédits) ;
- les **120** crédits du cursus au terme de **4** inscriptions (BA 180 ou 240 crédits).

Pour le bachelier de **180** crédits, tu devras réussir **180** crédits et obtenir ton bachelier au terme de **5** inscriptions.

Pour le bachelier de **240** crédits, tu devras réussir **180** crédits au terme de **6** inscriptions et décrocher ton bachelier (**240** crédits) au terme de **7** inscriptions.

Pour le bachelier de spécialisation, tu devras décrocher ton bachelier (BS **60** crédits) au terme de **2** inscriptions.

Pour le Master et le Master de spécialisation, tu disposeras de :

- maximum **2** inscriptions pour réussir **60** crédits
- maximum **4** inscriptions pour réussir **120** crédits
- maximum **6** inscriptions pour réussir **180** crédits

Remarque : Si après 1 an, tu **n'as pas** acquis les crédits associés à **1 UE** minimum parmi les UE du **1^{er}** bloc, tu devras te **réorienter**. Les étudiants réorientés bénéficieront d'une inscription supplémentaire (maximum 1x/ cycle de bachelier et/ou de master).

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque année, des **frais d'inscription** ou **minerval** sont réclamés par l'établissement d'enseignement supérieur que tu as choisi.

A partir de l'année académique 2023/2024 et jusqu'à l'année académique 2026/2027 incluse, le droit d'inscription complet s'élèvera :

A l'Université : **835 €**

Dans les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts : pour les études de type court : **175,01 €** par année et **224,24 €** en année terminale ; pour les études de type long : **350,03 €** par année et **454,47 €** en année terminale.

Il ne peut être réclamé aucun droit d'inscription aux étudiants boursiers.

Il existe des réductions pour l'étudiant de condition modeste ou taux intermédiaire.

Attention : en plus du minerval, des frais administratifs pour des biens et services mis à disposition de l'étudiant (frais d'études) peuvent être réclamés au coût réel.

A tous ces frais, il faut encore ajouter les syllabus et livres de référence, un ordinateur et une connexion internet, du matériel spécifique à certaines sections (par exemple trousse technique, calculatrice, appareil photo, table à dessin, équipement de sport, etc.)

Certains étudiants étrangers doivent s'acquitter de droits d'inscription spécifiques (DIS) en plus du minerval, de certains droits administratifs complémentaires et de droits d'inscription complémentaires.

Pour plus d'information : www.mesetudes.be/cout-des-etudes

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE : MOBILITÉ ACADÉMIQUE ET STAGES

ERASMUS +

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (AEF-Europe) qui est en charge de la partie éducation et formation du programme Erasmus+. Le programme se compose de nombreuses activités : échanges d'étudiants et d'enseignants, développement conjoint de programmes d'études, programmes intensifs internationaux, réseaux thématiques entre départements et facultés de toute l'Europe, cours intensifs ERASMUS de langues (CIEL), système européen de transfert d'unités de cours capitalisables (ECTS).

Conditions

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le programme ERASMUS.
- Être citoyen d'un des pays participants, résident permanent, réfugié ou apatride.

Le programme ERASMUS n'est pas accessible aux étudiants de 1^{er} année d'études (bloc 1). L'établissement qui envoie l'étudiant et celui qui l'accueille doivent avoir signé un accord interinstitutionnel.

Durée des Activités

- Périodes d'études : de 3 à 12 mois (y compris une période complémentaire de stage, s'il en a été prévu ainsi).
- Stages : de 2 à 12 mois.

Un même étudiant peut participer à des périodes de mobilité pour une durée totale maximale de 12 mois par cycle d'études, indépendamment du nombre et du type d'activités de mobilité ; toute participation d'étudiants ERASMUS+ non-allocataires de la bourse européenne est également comptabilisée dans cette durée totale.

www.erasmusplus-fr.be

COMMENT CHOISIR ? DÉFINIR SON PROJET ?

Choisir ton orientation future, c'est avant tout entamer une démarche ACTIVE et VOLONTAIRE : une récolte d'informations tournée vers l'extérieur, vers le monde qui t'entoure ET un questionnement personnel, une certaine compréhension de soi.

Te poser des questions, c'est apprendre à te connaître, à découvrir les parcours d'études et de formations, à explorer le monde des métiers. C'est aussi apprendre à faire des choix.

Dans cette démarche, on distingue deux grands axes complémentaires :

L'information te permet :

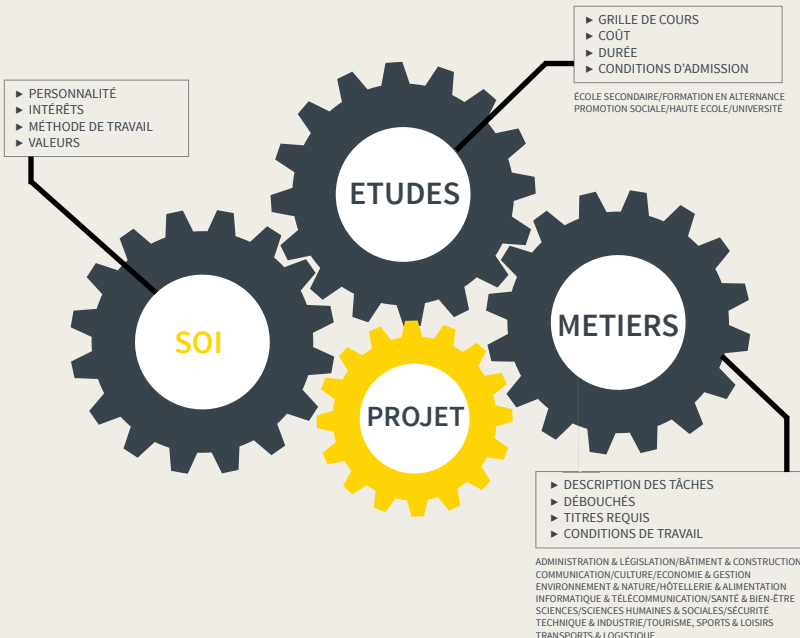
- d'apprendre à connaître et à découvrir les **études** : les domaines et secteurs, les types (Université, Haute Ecole, ESA ou EPS), les prérequis, les débouchés, la pédagogie mise en place, les matières développées et les articulations entre ces matières ;

- **et** d'explorer les **métiers** : les secteurs d'activité, les descriptifs de tâches, les compétences et aptitudes requises, le cadre de travail et les réalités de terrain, etc.

La connaissance de soi te permet de savoir que chacun développe son caractère, sa **personnalité** mais aussi de découvrir que tu as des attentes, des envies, des rêves, des intérêts, des compétences, des valeurs ; réfléchir sur ton vécu, ton parcours, le réseau familial et social dont tu fais partie, etc.

Mettre en lien les informations sur toi, les études et les métiers t'aide à mieux construire ton projet. Mieux te connaître t'aidera maintenant, mais aussi tout au long de ta vie professionnelle.

Explorer c'est t'informer et mettre en lien les différents éléments repris du schéma :



LA CONNAISSANCE DE SOI

Un accompagnement à l'orientation peut t'aider si : tu souhaites mieux te connaître, que tu éprouves des difficultés à mettre en lien ta personnalité, les informations dont tu disposes et ton projet ou que tu as envie de faire le point.

L'entretien d'orientation est un accompagnement dans ta démarche d'orientation ou de réorientation. C'est un entretien individuel d'aide au choix d'études et de professions.

Il est organisé dans l'enseignement supérieur par les services d'aide aux étudiants des établissements (service orientation ou info-études). D'autres services comme le SIEP et les CPMS (Centres psycho-médico-sociaux) peuvent aussi t'aider dans ta démarche.

C'est un échange avec un conseiller d'orientation. Il implique ta participation active à l'entretien. Informe-toi sur les modalités d'organisation, car elles peuvent varier selon le type d'établissement.

L'INFORMATION SUR LES MÉTIERS

Quelle connaissance as-tu des métiers qui t'intéressent ? Comment te présentes-tu les tâches au quotidien ?

Les médias permettent de découvrir des environnements professionnels divers à travers d'émissions télévisées, reportages, vidéos, podcasts, blogs, témoignages dans la presse... Mais les messages diffusés ou les témoignages ne couvrent pas nécessairement toutes les réalités de terrain.

Alors, complète et vérifie tes informations, documente-toi dans des centres spécialisés en information : centres SIEP, Infor Jeunes, CIDJ, Cité des Métiers.

Interroge des professionnels et profite des journées de découverte entreprises, journées de l'artisan, Opérations Carrières, Salons, etc.

N'oublie pas le site de référence du SIEP

<https://metiers.siep.be>

Ce site te permet de découvrir un ensemble de métiers classés en 15 secteurs professionnels. Tu pourras y découvrir les savoirs et compétences indispensables, les qualités utiles et le cadre de travail du professionnel. Chaque fiche-métier est complétée par des témoignages qui abordent la réalité du quotidien, les avantages et inconvénients du métier.

L'INFORMATION SUR LES ÉTUDES

Pour t'informer sur les études, la meilleure porte d'entrée est le site du SIEP.

<https://formations.siep.be> pour découvrir les formations qualifiantes organisées en FWB dans les grandes filières d'enseignement reconnu.

Visite les sites internet des établissements et leurs offres de formation, compare les programmes et les grilles horaires. Pose-toi des questions sur les exigences des matières et mets-les en relation avec ta préparation.

La plupart des établissements te proposent d'assister à des cours, une bonne manière d'appréhender la réalité des études supérieures !

Enfin, lors des Journées Portes Ouvertes, tu peux visiter l'établissement, être accompagné de tes parents ou de proches, poser toutes les questions qui te restent, rencontrer des étudiants plus âgés et éventuellement te préinscrire.

Chacune de ces activités est complémentaire par rapport aux autres. N'hésite donc pas à participer à plusieurs d'entre elles, en fonction de l'évolution de ta réflexion.

Il est également important de faire le lien entre le programme d'études qui t'intéresse et les débouchés professionnels auxquels il mène.

INITIATIVES POUR S'INFORMER

	OBJECTIFS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Salons d'information	Découvrir l'étendue de l'offre d'études en un seul lieu.	Parcours complètement libre. Rencontrer des personnes sur chaque domaine d'études.	Lieu trop animé et bruyant pour un entretien d'information. Tu ne visualises pas les bâtiments et lieux d'apprentissage.
Cours ouverts	Vivre concrètement les cours dans l'établissement.	Découvrir les cours tels qu'ils se déroulent : contenu, supports en auditoire ou classe. Rencontrer des étudiants.	Choix limité aux cours d'une section. Souvent sur inscriptions. Parfois pendant les heures de cours du secondaire. Tu te sens parfois perdu face à une matière du cours parfois trop complexe sans introduction.
Journées Portes Ouvertes	Visiter l'établissement : services, labos, installations, etc. Poser toutes tes questions directement aux enseignants et étudiants de l'établissement. Te préinscrire.	Disponibilité des enseignants et personnel administratif pour répondre à tes questions. Visite programmée et parfois commentée de l'établissement.	Organisées le samedi ou jour de congé, ne reflètent pas le fonctionnement habituel de l'établissement. Tu n'assistes pas aux cours.
Rencontre de professionnels	Complémentaire aux salons. Sensibilisation à ta future vie professionnelle.	Rencontrer plusieurs professionnels en un seul lieu (salon). Découverte concrète du métier (salons, journée découverte d'entreprises et/ou métiers d'un secteur).	Nombre limité de rencontres possibles. Certaines professions pas représentées. Parfois peu de jeunes professionnels.
Stage et job étudiant	Découvrir la réalité des métiers Acquérir une première expérience professionnelle.	Développer des compétences techniques et des soft skills. Rencontrer des professionnels du secteur.	Tâches parfois répétitives ou peu enrichissantes. Durée trop courte pour une immersion complète dans l'entreprise.

SE PRÉPARER : COURS ET ANNÉES PRÉPARATOIRES

Tu cherches une formation pour mieux te préparer aux études supérieures de ton choix ? Plusieurs possibilités existent en fonction du domaine d'études qui t'intéresse.

Les 7^e années préparatoires à l'enseignement supérieur : elles ont pour but d'approfondir tes connaissances, d'acquérir une méthode de travail adaptée à l'enseignement supérieur, de préparer aux épreuves d'admission et de mûrir ton projet. Existents : la 7^e spéciale sciences, la 7^e spéciale mathématiques, la 7^e spéciale langues modernes et la 7^e spéciale arts du spectacle et de diffusion.

Les formations préparatoires organisées par les écoles de promotion sociale : ces cours renforcent les connaissances acquises et/ou proposent de la méthode de travail. Leur durée et la fréquence des cours proposés sont très variables.

Les cours préparatoires organisés par les établissements d'enseignement supérieur : ces cours préparatoires sont principalement organisés en août et début septembre. Ils visent à revoir différentes matières et à te préparer aux études que tu as choisies.

OUTILS EN LIGNE D'AIDE À L'ORIENTATION

Ada-Intérêts est un outil d'aide à l'orientation accessible en ligne gratuitement qui te permettra :

- d'identifier les domaines et les familles d'activités professionnelles liées à ton vécu personnel,
- d'explorer les professions de ces domaines et familles d'activités,
- de repérer les programmes d'enseignement supérieur en lien avec ces professions.

<https://ada.mesetudes.be>

TEODOR est l'acronyme de « T'en Es Où Dans ton ORientation ? ». C'est une plateforme en ligne d'aide au choix d'études destinée aux élèves du dernier cycle de l'enseignement secondaire.

L'objectif de TEODOR consiste à t'aider à faire un choix d'études sans le faire à ta place.

Le questionnaire TEODOR est un outil construit pour t'aider à identifier ce qui te bloque dans ton choix d'études et t'aiguiller dans ta réflexion, te proposer des pistes d'actions, de solutions pour surmonter ces obstacles.

Selon tes résultats au questionnaire, des informations et outils sont mis à ta disposition librement pour t'aider à avancer de manière autonome dans ta réflexion.

Pour chacune des difficultés identifiées, des ressources te sont proposées. Certaines ont été construites par l'équipe TEODOR, d'autres ressources ont été créées par d'autres institutions (Universités, Pôles, Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.). Dans ce cas, on te renvoie vers elles car elles sont fiables et de bonne qualité.

<https://teodor.ulb.be>



Bon à savoir !

Le « Guide des Portes Ouvertes sur l'enseignement supérieur » édité par le Siep est gratuit et t'informe sur toutes ces possibilités.

ETRE ACTEUR DE TA RÉUSSITE !

Durant ton parcours dans l'enseignement supérieur, il peut arriver que tu sois confronté à certains obstacles : coût des études, problèmes financiers, familiaux, relationnels, de santé, réorientation, etc. Parfois, il est difficile de savoir vers qui te tourner pour obtenir de l'aide face aux difficultés rencontrées.

Tous les établissements d'enseignement supérieur offrent des services spécifiques pour accompagner les étudiants dans leur parcours scolaire et leur apporter le soutien adéquat pour réussir leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce chapitre, tu trouveras un aperçu de différents conseils, pistes et aides proposées. N'hésite surtout pas à les solliciter en cas de besoin !

AIDES ET AVANTAGES

Les demandes d'aide financière sont traitées par le service social de ton établissement qui peut aussi servir de relais avec d'autres services externes ou plus spécialisés.

Aides financières liées aux études

Si tu éprouves des difficultés dans le paiement des frais liés à tes études (inscription, syllabi, matériel, numérique, etc.) le service social de ton établissement peut te proposer différentes formes de soutien financier :

- **Aide financière**

L'aide financière, octroyée sous forme de don, peut t'être accordée si ta demande d'allocation d'études (plus communément appelée « bourse d'études ») a été refusée. Le service social analyse ton dossier sur base de divers documents qui te seront demandés (notamment les revenus du ménage dans lequel tu vis), et t'octroie une somme d'argent en fonction de ces différents éléments. Un étalement de paiement du minerval peut aussi t'être proposé.

- **Aide pour la bourse d'études**

Sous certaines conditions, tu peux obtenir une allocation d'études ou « bourse d'études » si tu es inscrit dans l'enseignement supérieur de plein exercice (Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts).

Si tu as introduit une demande de bourse et que la réponse tarde à arriver, le service social de ton établissement peut également te proposer une avance sur celle-ci ; tu devras donc rembourser ce montant une fois la bourse obtenue.

- **Intervention forfaitaire pour des supports de cours**

Si tu es étudiant boursier, tu peux demander un remboursement de tes supports de cours obligatoires. Ce remboursement est forfaitaire et les souches ne sont pas nécessaires pour pouvoir en bénéficier.

Aide au logement

La plupart des établissements disposent de résidences à prix démocratiques ou encore d'internats et de maisons d'étudiants.

Si tu loues un logement indépendant (kot, appartement, etc.) et que tu éprouves des difficultés dans le paiement du loyer, tu peux adresser une demande d'aide au service social.

Aides alimentaires

Il arrive que les problèmes financiers soient si importants qu'il devient difficile de subvenir aux besoins de base, comme se nourrir. Pour aider les étudiants qui en ont besoin, les établissements d'enseignement supérieur ont mis en place des projets tels que des épiceries partagées, des épiceries sociales où il est possible d'obtenir des paniers alimentaires à prix réduit, et des distributions de colis alimentaires sur le campus. Une aide financière mensuelle sous forme d'un « Forfait repas » peut être octroyée.

Chaque établissement a des aides spécifiques, il est donc recommandé de contacter le service social de ton établissement si tu as besoin d'aide.

Epicierie étudiante solidaire Province de Liège :

<https://poleliiegelux.be/lekotidien>

Epicierie Sociale Wallonie :

<http://actionsociale.wallonie.be>

rubrique insertion, activation et aide sociale
< épiceries sociales et restaurants sociaux

Epicierie Sociale Bruxelles :

<https://social.brussels/category/454>

Epicierie Sociale Croix-Rouge :

<https://aide-alimentaire.croix-rouge.be/epiceries-sociales>

CPAS :

https://www.belgium.be/fr/famille/aide_sociale/cpas

Aides spécifiques

D'autres types d'aides peuvent être alloués pour des situations bien spécifiques : aide financière pour un suivi psychologique extérieur à l'établissement, aide aux frais de garde d'enfant, montant octroyé pour une situation d'urgence... Chaque cas particulier sera analysé par le service social de ton établissement, n'hésite pas à contacter ce service.

D'autres aides peuvent également être apportées par des services externes aux établissements d'enseignement supérieur. N'hésite pas à t'informer sur les différentes possibilités via le site <https://aides-etudes.cfwb.be> Il reprend l'ensemble des aides pouvant être octroyées aux étudiants, en fonction de leurs besoins précis.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Outre l'aspect financier, il peut arriver que d'autres difficultés surviennent durant ton cursus.

Elles peuvent être très différentes : difficultés à gérer le rythme scolaire, remise en question de tes choix, mal-être psychologique, etc. Tout le monde, à tout moment de la vie, peut traverser des moments difficiles ou se poser des questions.

Dans chaque établissement supérieur, un service d'aide existe pour répondre à ces problématiques. Il te propose de faire le point avec toi, t'écouter, te permettre de te décharger et t'accompagner au mieux en te proposant des pistes et solutions en toute confidentialité.

Le service d'aide à la réussite (SAR)

Le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur peut être difficile pour certains. La quantité de matière augmente considérablement, le rythme de vie étudiant change et la méthode de travail doit être adaptée.

Etre un peu perdu face à tous ces changements n'a rien d'exceptionnel et il est normal de se sentir un peu dépassé.

Pour t'accompagner et te soutenir dans tes études, le SAR (Service d'Aide à la Réussite) met en place divers dispositifs :

- Des cours préparatoires ;
- des séances de remédiation ;
- des séances de méthode de travail et de gestion du temps ;
- des séances d'exercices dirigés et/ou des permanences organisées par les enseignants ;
- du tutorat/coaching par d'autres étudiants ;
- du coaching méthodologique et pédagogique ;
- des entretiens de soutien motivationnel ;
- un accompagnement dans l'orientation et la réorientation ;
- des ateliers de gestion du stress.

Ces activités te sont proposées dans le but d'optimiser tes chances de réussite.

N'hésite surtout pas à prendre contact avec ce service !

Aide psychosociale et bien-être physique

Prendre soin de sa santé physique et de sa santé mentale est primordial pour garder un bon équilibre et te permettre de suivre ton parcours scolaire. Cependant, au cours de ton cursus, il peut arriver que cet équilibre soit quelque peu perturbé par divers événements : maladie, doutes et remises en question, perte d'un proche, difficultés relationnelles, angoisse, phobie, harcèlement... nombreux sont les éléments qui peuvent impacter ta santé physique et mentale.

Quelles que soient les difficultés que tu traverses, un **soutien psychosocial** peut t'être proposé au sein de ton établissement. Les travailleurs sociaux proposent de te recevoir dans un cadre sécurisant et en toute confidentialité, pour que tu puisses partager tes préoccupations et qu'ils puissent t'accompagner dans la résolution de ces derniers. L'objectif est de t'aider à lever ces freins psychosociaux pour que tu puisses poursuivre tes études sereinement.

Inclusion

Tu as des besoins particuliers dont il faut tenir compte dans ton parcours ?

Tu es en situation de handicap (déficience visuelle ou auditive, handicap ou incapacité physique, dyslexie grave ou tout autre trouble spécifique de l'apprentissage, etc.) ? Tu peux bénéficier de mesures particulières pour un accès aux études supérieures.

Le Service Inclusion de ton établissement peut mettre en place des aménagements spécifiques raisonnables en fonction de tes particularités qui te permettront d'avancer le plus sereinement possible dans tes études. Il t'informe et te renseigne sur les modalités à suivre, la procédure concernant l'introduction de ta demande et toutes les formalités à remplir.

N'hésite pas à prendre contact avec le Service Inclusion, à consulter le site internet ou le règlement des études de ton établissement pour bien t'informer.



Bon à savoir !

Les protections menstruelles représentent un budget non négligeable dans le quotidien des femmes. S'il est difficile pour toi de t'en procurer, des initiatives existent au sein de ton établissement ou dans des services et organismes de ta ville. Ces aides peuvent prendre différentes formes : mise à disposition directe des protections, aide financière permettant l'achat de ces dernières ou encore partenariats avec des associations. N'hésite pas à t'informer !



Bon à savoir !

Si tu te sens dépassé par les événements et que ton anxiété prend le dessus, les établissements d'enseignement supérieur proposent des **ateliers de gestion du stress**. Tu y trouveras des méthodes pour mieux gérer le stress lié aux études supérieures, telles que la relaxation, la méditation et l'apprentissage de techniques visant à favoriser la détente et le bien-être.

LES ÉTUDIANTS ENGAGÉS

Devenir étudiant engagé, c'est une façon d'enrichir ton parcours scolaire. C'est aussi une excellente façon de faire de nouvelles rencontres, de te rendre utile et de développer diverses compétences telles que l'esprit d'équipe, la créativité et la solidarité.

En t'engageant dans l'une ou l'autre initiative organisée au sein ou en dehors de ton campus, tu acquiers des responsabilités autres que celles développées dans le cadre de ton apprentissage.

Les engagements étudiants sont nombreux. Tu trouveras, dans ce chapitre, les initiatives les plus courantes. Les différents types d'engagement ont été classés en 5 groupes distincts :

1. Représentation et engagement politique
2. Participation à la vie étudiante
3. Engagement artistique et culturel
4. Engagement environnemental
5. Engagement solidaire et citoyen

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaissent un statut spécifique, celui d'« étudiant engagé », comme preuve de l'implication et de l'investissement personnel de certains de leurs étudiants. L'étudiant engagé assume, bénévolement, d'importantes responsabilités au sein d'organes internes ou externes à son établissement (ex. : être vice-président d'un comité de baptême ou membre d'un Conseil Etudiants). Il permet également à l'étudiant de bénéficier de certains aménagements et avantages pédagogiques.

Tu retrouveras le cadre, les modalités d'introduction de la demande et l'octroi de ce statut « engagé » sur le site de ton établissement ou dans le règlement d'ordre intérieur.

REPRÉSENTATION ET ENGAGEMENT POLITIQUE

La première partie concerne la représentation des étudiants à différents niveaux tandis que la seconde partie concerne l'essai au monde politique.

Délégué de classe

Au sein même de ton établissement, tu peux représenter les intérêts de tes camarades de classe.

En devenant délégué, tu seras la **personne relais** entre les étudiants et les autorités académiques. En d'autres mots, tu es ce qu'on appelle le porte-parole de ta classe. Tu peux faire remonter, vers la hiérarchie, les idées ou encore les plaintes mais tu es également chargé de relayer certaines informations.

Les délégués sont désignés par les étudiants eux-mêmes et ce, généralement, pour toute la durée de l'année scolaire.

Gouvernance de l'établissement

Chaque établissement d'enseignement supérieur est gouverné par différents organes ayant leur propre domaine de compétences. Il s'agit d'**instances de décision, de consultation ou de concertation** qui ont pour but d'assurer une bonne gestion de l'établissement d'enseignement supérieur (ex. Conseil social, Conseil pédagogique...). Des représentants des étudiants, généralement proposés par le Conseil Etudiants (organe de consultation), se retrouvent dans certains de ces organes.

Participer à la gestion de l'école, c'est une manière d'avoir une part active au sein de ton campus et de veiller aux décisions prises, aussi bien pour tes camarades de classe que pour toi-même.

Tu retrouveras la plupart des informations à ce sujet sur le site de ton établissement.

Conseil Etudiants

Le Conseil Etudiants est une association présente dans chaque établissement d'enseignement supérieur. Ses membres sont élus annuellement par les étudiants eux-mêmes.

Cet organe a pour mission principale de **représenter les étudiants au sein et à l'extérieur de l'établissement** ainsi que défendre et **promouvoir leurs intérêts**. Le Conseil Etudiants est aussi souvent en charge d'organiser certaines festivités telles que les bals, les gardens, etc.

Attention, cet organe peut avoir une appellation et un statut différents selon l'institution. Certaines facultés universitaires ont également leur propre association étudiante appelée Bureau des étudiants.

Pour en savoir plus sur les Conseils Etudiants, tu peux consulter le site de ton établissement et regarder sur Facebook si une page existe afin d'être au courant de toutes les actualités.

La FEF

La FEF (Fédération des Etudiants Francophones) est une ASBL dont le but est de **représenter les étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de défendre leurs intérêts**. Son équipe est principalement composée d'étudiants universitaires, de Hautes Ecoles et d'Ecoles Supérieures des Arts.

Chaque jour, la FEF (et son service juridique) assiste les étudiants dans certaines démarches administratives, soutient les Conseils Etudiants dans leurs activités, partage les dernières actualités, prend en charge le suivi ainsi que la gestion des dossiers liés à l'enseignement supérieur, propose des formations...

Tu peux rejoindre la FEF et ainsi représenter les étudiants à plus haute échelle par le biais de ton Conseil Etudiants. En effet, chaque Conseil peut décider de s'affilier à la FEF. Un « responsable de suivi » est nommé au sein de la Fédération afin de mieux accompagner et soutenir les Conseils Etudiants de chaque province www.fef.be

Représentation au sein des pôles académiques

Un pôle académique est un **lieu de concertation et de dialogue** entre les établissements d'enseignement supérieur. Son but est de susciter, promouvoir et soutenir les collaborations entre ses membres afin d'offrir des services de qualité aux étudiants. Il en existe 5 en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque établissement d'enseignement supérieur appartient à un ou plusieurs pôles en fonction de la situation géographique de ses implantations.

Un pôle académique est composé d'un Conseil d'Administration (CA), d'un Bureau Exécutif et de plusieurs commissions. Des **représentants étudiants** peuvent être présents au sein de ces différentes instances. Des commissions ou groupes de travail peuvent être créés, de façon permanente ou temporaire, lorsque cela s'avère nécessaire. Des étudiants peuvent aussi en faire partie.

Représentation à l'ARES

L'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique. Son rôle est de **soutenir** et de **coordonner** les établissements dans leurs missions ainsi que de susciter les collaborations entre eux.

Des représentants étudiants, issus de la FEF, occupent une place dans plusieurs instances de l'ARES et sont désignés pour une durée déterminée www.ares-ac.be

Forum des jeunes

Le Forum des jeunes est le porte-parole officiel des jeunes de 16 à 30 ans en Belgique francophone. Il a pour missions de formuler des avis sur les sujets relatifs à la jeunesse, de promouvoir la participation citoyenne des jeunes pour favoriser une parole collective et représentative, et de représenter les jeunes lors de réunions nationales et internationales.

Cette ASBL permet aux jeunes de se positionner dans la société actuelle et d'adopter une approche responsable, critique et solidaire. Elle part des idées et des projets innovants des jeunes pour ensuite agir sur le terrain et faire entendre leur voix. Les revendications de la jeunesse actuelle sont sa priorité.

T'engager auprès du Forum des jeunes, c'est être acteur du changement pour la jeunesse actuelle et pour toutes les générations qui suivront <https://forumdesjeunes.be/>

Parlement Jeunesse

Le Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles est une ASBL, composée de jeunes entre 17 et 26 ans, ayant pour but d'aider la jeunesse à prendre conscience de son rôle de citoyen. Grâce à la **simulation parlementaire** qui a lieu chaque année, il permet aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et du processus démocratique, tout en leur offrant un espace pour exprimer leurs opinions. 5 jours intensifs et récréatifs, 120 participants, 4 projets de décrets fictifs à examiner, 2 rôles possibles : les "députés" discutent des projets en débattant sur des sujets variés (l'éducation, l'environnement, l'égalité des droits...) et les "membres de l'équipe presse" s'occupent de toute la partie médiatique.

Après y avoir participé, tu peux aussi tenter de rejoindre l'équipe du PJ pour aider à l'organisation de la prochaine simulation et au recrutement.

Pour avoir plus d'informations sur les activités du Parlement Jeunesse, consulte <https://www.parlementjeunesse.be/>

Organisations de jeunesse

Une organisation de jeunesse est une association volontaire qui s'adresse aux jeunes en dessous de 30 ans. Elle favorise le développement de ceux-ci en les impliquant dans des activités et en leur donnant des responsabilités. Son but est d'en faire des **citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires** (CRACS). Il existe plusieurs types d'organisations de jeunesse reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les organisations politiques de jeunesse (Jeunes MR, Jeunes Ecolo, la Génération engagée...) ont pour but principal de représenter, défendre et promouvoir les intérêts des jeunes au sein du paysage politique. Ces organisations sont des sections Jeunesse de Partis politiques ou des mouvements politiques existants. Elles visent à engager la jeunesse dans la politique tout en transmettant les idées et les valeurs du parti ou du mouvement auquel elles appartiennent.

Tu peux devenir membre de ces organisations et faire entendre ta voix concernant de nombreuses thématiques. Tu suivras des formations, participeras à des groupes de travail, organiseras des actions de sensibilisation, te joindras à des manifestations... Au travers des différentes actions menées, tu agis pour un avenir meilleur.

Les **"syndicats de la jeunesse"**, tels que Les Jeunes CSC et Les Jeunes FGTB, sont également des organisations de jeunesse reconnues. Ils sensibilisent et informent les jeunes. Ils militent pour défendre les droits sociaux, économiques et politiques de ces derniers, notamment dans les domaines du travail, de l'éducation et de la justice sociale. Ils œuvrent pour un avenir plus durable et équitable pour les jeunes générations.

Tu peux rejoindre le groupe de militants de ta région pour prendre part à de nombreux projets et rencontrer de nombreux autres jeunes ayant les mêmes valeurs que toi. Tu peux également participer à des actions au cœur de la société, telles que des manifestations, mais aussi à des activités culturelles comme des festivals, etc

PARTICIPATION À LA VIE ÉTUDIANTE

Soutenir la vie étudiante, à l'intérieur et/ou à l'extérieur de ton campus, c'est t'assurer du bien-être de tous tes semblables pendant la durée de leur parcours académique.

Tutorat scolaire

Le tutorat scolaire consiste en une **relation d'aide** entre deux étudiants.

Si tu souhaites mettre tes connaissances à profit et venir en aide aux autres étudiants en difficulté scolaire, cela peut se décliner sous différentes formes et à différentes échelles. Il est possible de pratiquer le tutorat au sein même de ton établissement ou de participer à un projet externe mis en place par une autre structure, par exemple pour aider les élèves du secondaire.

Kots-à-projet

Nombreux sont les étudiants à la recherche d'un **logement convivial et surtout peu onéreux** afin de poursuivre leurs études. Sais-tu qu'il est possible d'avoir un toit au-dessus de ta tête tout en t'investissant dans un projet qui te tient à cœur ?

Les kots-à-projet sont des logements soutenus par certains établissements d'enseignement supérieur et bâtis autour d'un projet sans but lucratif à partager. Chaque association réunit plusieurs étudiants, soit plusieurs « kapistes », au sein du logement communautaire. Tu peux même être à l'origine d'un nouveau projet.

Les projets, valorisés et légitimés au sein de l'établissement, touchent des thématiques variées comme la culture, le sport, la citoyenneté, l'inclusion sociale... Les étudiants font vivre leur projet en organisant des activités et des actions, ouvertes aux personnes extérieures également, tout au long de l'année académique.

Cercles étudiants et régionales

Les cercles étudiants sont des **groupes/associations d'étudiants ayant des intérêts communs** et décidant d'accomplir ensemble une ou plusieurs missions. Ils permettent de renforcer les liens entre les étudiants et ils organisent chaque année de nombreux événements sociaux et académiques. Les cercles peuvent être liés à une faculté ou à une option d'études mais il existe également des cercles à caractère folklorique, socio-culturel, politique...

Les régionales sont des **groupes qui rassemblent des étudiants provenant de la même ville, région ou province**. Ces collectifs peuvent être ouverts à tous les étudiants ou être réservés à une certaine catégorie (ex. : personnes baptisées). Les régionales favorisent l'intégration, encouragent les échanges et organisent de nombreux événements pour animer la vie des étudiants.

Tu peux devenir **membre actif** et participer aux différentes activités afin de soutenir les projets et missions du cercle/de la régionale. Tu peux aussi t'y impliquer davantage en occupant un **poste à responsabilité**. Chaque groupe est organisé de manière à s'autogérer, avec des rôles attribués pour certains membres : président, trésorier, secrétaire...

ENGAGEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

Comités de baptême

Le baptême, emblème de la **guindaille étudiante**, est une cérémonie initiatique durant entre plusieurs semaines et plusieurs mois et permettant à un étudiant de passer du statut de « bleu » à celui de « baptisé ». L'étudiant est amené à réaliser toute une série de « rites », s'apparentant à du bizutage, pour ensuite intégrer un groupe de baptisés. Le baptême comprend également toutes les festivités qui précèdent cette cérémonie, appelées aussi « bleusailles ». Il s'agit donc d'un processus d'intégration, sur base volontaire, alliant des rencontres, des jeux et des découvertes.

Une fois baptisé, tu peux décider de rester dans l'organisation des baptêmes en devenant **membre d'un comité**.

En Belgique francophone, les comités de baptême et l'organisation de tous ces rites varient en fonction des villes et des établissements. Les comités de baptêmes estudiantins sont régis par une charte, afin d'assurer notamment la sécurité et le bien-être des étudiants qui y participent.

Bref, s'engager pour promouvoir ce folklore tout en s'amusant, c'est possible !

Bénévole dans l'évènementiel

Certaines festivités (festivals, concerts...) ne seraient pas possibles sans l'engagement et la motivation des bénévoles.

Tu peux **soutenir des événements culturels et artistiques** qui te tiennent à cœur. Tu contribues ainsi à la réussite de ceux-ci, souvent avec un impact positif sur la scène locale ou internationale, tout en étant acteur du milieu culturel.

Cet engagement t'offre de nombreux autres avantages et bénéfices sur le plan personnel et professionnel. Cela te permet de rencontrer de nouvelles personnes et d'acquérir une multitude de compétences pratiques, allant de la gestion d'événements à la communication en passant par la gestion du temps et le travail d'équipe. Cela te permet également de découvrir les coulisses et cette immersion peut te donner une perspective plus profonde sur le fonctionnement de tels événements.

Radio étudiante

La radio étudiante est un **projet artistique géré par les étudiants** et à destination des étudiants au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

En t'y impliquant, tu te familiarises avec ce média particulier et développes de nombreuses compétences dans l'audiovisuel. Tu animes des émissions en direct, relèves les actualités, diffuses des podcasts, tiens des chroniques, participes à la programmation musicale...

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Il existe de nombreuses possibilités pour les étudiants de se mettre au service de la société en limitant l'impact sur l'environnement.

Récupérathèques

Au sein d'une école d'arts, une récupérathèque est un **magasin collaboratif d'échange de matériaux de réemploi** qui fonctionne avec sa propre monnaie alternative. C'est une façon de faire attention à son argent et d'arborer une pratique écoresponsable puisqu'une récupérathèque permet de réduire la production de déchets. Il en existe plusieurs en activité en Belgique à l'heure actuelle.

Chaque récupérathèque compte entre 5 et 15 étudiants. Ce sont des bénévoles engagés ayant des missions très différentes : gestionnaire des stocks, responsable de la communication, coordinateur, organisateur d'événements, trésorier, etc.

Tu peux donc soutenir une récupérathèque en apportant du matériel de réemploi et/ou en occupant un **poste à responsabilité**. Pour plus d'informations, tu peux consulter le site de la Fédération des Récupérathèques :

<https://federation.recuperatheque.org/les-recuperatheques/>

ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET CITOYEN

Sororité étudiante

Une sororité étudiante est une **association d'entraide et de soutien** qui accueille des étudiantes de tout horizon. Les sœurs veillent les unes sur les autres tout au long de leur vie étudiante, l'épanouissement académique étant l'une des priorités. Les membres de la sororité partagent des valeurs similaires et participent ensemble à de nombreuses activités.

Tu as sûrement déjà aperçu, dans une série américaine, les confréries étudiantes (fraternités et sororités) avec les maisons les unes à côté des autres, les appellations grecques...

Transition écologique

D'autres initiatives s'inscrivent dans une **démarche de durabilité** et permettent aux étudiants (mais pas que) de s'engager pleinement dans des projets divers. La transition écologique étant au cœur de la société actuelle, il est nécessaire d'ouvrir les yeux sur ces actions qui peuvent, au fil du temps, faire la différence. Tu retrouveras davantage d'informations sur le site de ton établissement mais également sur <https://www.ecoconso.be/fr/content/sengager-pour-la-transition-ecologique-sur-son-campus-etudiant>

Comme tu pourras le constater, certains établissements mettent en place des projets en interne à destination de leurs étudiants ainsi qu'aux membres du personnel.

Dans la même continuité, «Uni for Change» est une plateforme permettant aux établissements d'enseignement supérieur de s'engager pour davantage de durabilité. Elle offre un large éventail d'outils et de ressources partagées pour stimuler la participation (challenges, activités de terrain et activités solidaires).

En Belgique, on retrouve une seule sororité, nommée « Zeta Lambda Zeta », sur Liège (Éta) et sur Bruxelles (Lambda). Elle est également située en France et au Canada.

Chaque sororité est également tenue de défendre une ou plusieurs causes et ainsi se met au service de la société par le biais du bénévolat. Pour y entrer, l'étudiante doit respecter tout un protocole de recrutement à retrouver sur le site <http://www.zetalambdazeta.com/>

Le Service citoyen

En tant qu'étudiant, tu peux parfois être amené à faire une pause dans tes études parce que ton parcours ne fait plus sens pour toi. Pendant cette période de remise en question, pourquoi ne pas en profiter pour partir en quête de sens ?

Tu as déjà certainement entendu parler du Service citoyen, un programme relativement intensif qui permet aux jeunes âgés de 18 et 25 ans d'**apprendre à mieux se connaître en se mettant au service de la société.**

Le service citoyen s'étend sur une période d'engagement d'une durée de six mois pendant laquelle tu participes à des projets utiles à la collectivité tout en ayant des formations. Tu es alors libre de choisir entre plus de mille missions parmi 5 grands pôles : la culture, l'éducation, l'environnement, l'aide aux personnes et l'éducation par le sport. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! C'est donc aussi une excellente façon de te familiariser avec le secteur qui t'intéresse dans le but de savoir s'il te convient réellement ou pas.

Ce programme te permet notamment de te rendre à raison de quatre fois par semaine dans l'organisme d'accueil à la tête du projet choisi. Pour plus d'informations, consulte le site <https://service-citoyen.be/>

Organisations non gouvernementales

Tu peux également t'investir au sein d'organisations non gouvernementales (Amnesty International, Oxfam, Unicef...) afin de **militer à l'échelle nationale et internationale.**

Il existe plusieurs façons de soutenir ces organisations et de lutter à leurs côtés. L'une d'entre elles consiste à devenir membre d'un groupe local dans ta ville ou ta région. Il peut s'agir d'un groupe étudiant (sous la forme d'un cercle par exemple) au sein de ton établissement, te permettant de faire circuler certaines informations, de sensibiliser le plus grand nombre et même d'organiser certains événements sur le campus.

De façon générale, s'investir dans une ONG permet de développer des compétences pratiques et de s'engager pour une **cause humanitaire** qui te passionne. Cela te permet de contribuer à des projets à fort impact social. Baigner dans un tel environnement t'aide à mieux comprendre les enjeux mondiaux et à devenir plus ouvert d'esprit. Tu participes à la construction d'un monde plus solidaire, équitable et durable.



Bon à savoir !

L'ULB a créé un Certificat d'Engagement citoyen, CECI, à destination de tous les jeunes, étudiants ou non, qui souhaitent s'engager au sein d'une association ou qui désirent simplement agir pour le bien collectif. Il est organisé sur 2 ans et comprend des cours théoriques en ligne, des ateliers participatifs à raison d'une fois par mois et un stage de volontariat de minimum 150 heures dans un organisme sans but lucratif au choix. Ce cursus donne accès à un certificat de formation continue valant 10 crédits extracurriculaires (il n'intervient pas dans le programme annuel d'études) et permet aux étudiants de valoriser académiquement leur engagement au sein de la société <https://engagee.ulb.be/ceci/>

Bénévolat/volontariat

Le bénévolat/volontariat est une excellente façon de rendre service à son prochain en alliant l'utile à l'agréable.

Dans le cadre d'un bénévolat/volontariat (termes synonymes), tu n'es pas rémunéré. Il s'agit de s'**investir librement dans un projet** local, ici ou à l'étranger, afin de contribuer au travail quotidien d'organisation ou d'association à but non lucratif qui œuvrent dans des domaines variés.

Il peut toutefois y avoir une prise en charge de certains frais par l'organisation (hébergement, transport...). Pour plus d'infos sur ce qu'en dit la loi, tu peux consulter ce site de la Plateforme francophone du volontariat : <https://www.levolontariat.be/quentend-t-par-volontariat>

Si tu souhaites aller au-delà des frontières, le Service Volontaire International (SVI), le Service Volontaire Européen (SVE) ou encore l'association des Compagnons Bâisseurs, entre autres, te permettent de partir découvrir de nouveaux horizons.

CONCLUSION

Comme tu peux le constater, les possibilités d'engagement en tant qu'étudiant sont nombreuses.

Sur le plan personnel, s'engager en tant qu'étudiant permet d'apprendre à mieux se connaître et renforcer sa confiance en soi. Cela favorise un sentiment d'accomplissement et de bien-être en se sentant utile et en étant impliqué dans une ou plusieurs causes qui ont du sens.

Sur le plan professionnel, ces expériences permettent d'acquérir bon nombre de compétences et de se distinguer sur le marché du travail car elles montrent une capacité à s'investir et à prendre des initiatives. De plus, l'engagement ouvre des portes pour développer son réseau professionnel, ce qui peut être un véritable atout lorsqu'il s'agit de trouver un stage ou un emploi après ses études.

Bref, au même titre qu'une autre activité extrascolaire telle que le sport, l'engagement étudiant peut t'apporter tout autant.

Tu hésites encore ? Quelques épisodes ont été réalisés afin de mettre en lumière l'expérience de différents étudiants engagés. Tu peux les retrouver via notre **podcast « Les étudiants engagés » sur Spotify**.

Renseigne-toi également auprès de ton établissement pour connaître les projets spécifiques au sein desquels tu peux t'investir, qu'il s'agisse de kots-à-projets, d'actions caritatives, de cercles, d'initiatives culturelles, etc.



LISTE DES FORMATIONS

EPS	=	Ecoles de Promotion Sociale
ERM	=	Ecole Royale Militaire
ESA	=	Ecoles Supérieures des Arts
HZS	=	Antwerp Maritime Academy
HE	=	Hautes Ecoles
U	=	Universités
HE/ESA/U/EPS	=	organisé en co-habilitation entre HE et/ou ESA et/ou U et ou EPS

TRANSDOMAINES

Type court

Bachelier professionnalisant
Bioqualité (17/19) (HE) (*en Alternance*)
Bachelier de spécialisation
Technologies de la santé (15/16/17/19) (HE)

Type long

Bachelier de transition
Sciences philosophique, politique
et économique (01/06/09) (U)
Bachelier de transition et Master
Jeu vidéo (05/19) (HE et HE/U)
Master
Arts de la marionnette (22/24) (ESA)
Masters de spécialisation
Cultures et pensées cinématographiques
(01/03/04) (U)
Gestion intégrée des risques sanitaires
(01/06/09/11/12/14/15/17/18) (U)

SECTEUR 1

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

01 Philosophie

Type long

Bachelier de transition et Masters
Philosophie (U)
Masters
Éthique (U)
Sciences des religions (U)
Sciences des religions et de la laïcité (U)
Master de spécialisation
Philosophie et théories politiques (U)

02 Théologie

Type long

Bachelier de transition
Sciences religieuses (U)
Masters
Études bibliques (U)
Théologie (U)

03 Langues, lettres et traductologie

Type long

Bachelier de transition
Traduction et interprétation (U)
Bacheliers de transition et Masters
Langues et lettres anciennes
- orientation classiques (U)
- orientation orientales (U)
Langues et lettres anciennes et modernes (U)
Langues et lettres françaises et romanes
- orientation générale (U)
Langues et lettres modernes
- orientation générale (U)
- orientation germaniques (U)
- orientation orientales (U)
- orientation slaves (U)

Masters

Interprétation (U)
Langues et lettres françaises et romanes
- orientation français langue
étrangère (U)
Linguistique (U)
Traduction (U)
Masters de spécialisation
Études africaines (U)
Linguistique appliquée (U)
Sciences du langage (U)

04 Histoire, histoire de l'art et archéologie

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Histoire (U)

Histoire de l'art et archéologie

- orientation générale (U)
- orientation musicologie (U)

Master

Histoire de l'art et archéologie

- orientation archéométrie (U)

Masters de spécialisation

Archéosciences (U)

Archivistiques, gestion et droit des données (U)

Cultures visuelles (U)

05 Information et communication

Type court

Brevet

Bibliothécaire breveté-e (EPS)

Bacheliers professionnalisants

Bibliothécaire - Documentaliste (HE et EPS)

Communication (HE)

Écriture multimédia (HE)

Bachelier de spécialisation

Gestion et préservation de l'information (HE)

(*en Horaire décalé*)

Type long

Bachelier de transition

Communication appliquée (HE)

Technologies numériques pour l'information et la communication (U/HE)

Bachelier de transition et Master

Information et communication (U)

Masters

Communication (U)

(*également en Horaire décalé*)

Communication - management

d'événements (U/HE)

Communication appliquée (*en Horaire décalé*)

- animation socioculturelle et éducation permanente (HE)
- publicité et communication (HE)
- relations publiques (HE)

Communication appliquée spécialisée

- animation socioculturelle et éducation permanente (HE)
- éducation aux médias (U/HE)
- publicité et communication commerciale (HE)
- relations publiques (HE)

Communication multilingue (U)

Journalisme (U)

Presse et information (HE) (*en Horaire décalé*)

Presse et information spécialisées (HE)

Sciences et technologies de l'information et de la communication (U)

(*également en Horaire adapté*)

Stratégie de la communication et culture numérique (U / HE) (*en Horaire décalé*)

06 Sciences politiques et sociales

Type court

Brevet d'Enseignement Supérieur

Conseiller-ère en administration et gestion du personnel (EPS)

Conseiller-ère en insertion

socioprofessionnelle (EPS)

Bacheliers professionnalisants

Assistant-e social-e (HE et HE/EPS et EPS)

(*également en Horaire décalé*)

Conseiller-ère social-e (HE)

Ecologie sociale (HE)

Gestion des ressources humaines (HE et EPS)

Bacheliers de spécialisation

Médiation (HE)

Sciences et techniques du jeu (HE)

(*en Horaire décalé*)

Travail psychosocial en santé mentale (HE)

(*en Horaire décalé*)

Type long

Bachelier de transition

Sciences humaines et sociales (U)

Bacheliers de transition et Masters

Sciences politiques - orientation générale (U)

(*également en Horaire décalé*)

Sociologie et anthropologie (U)

Masters

Administration publique (U)

(*également en Horaire décalé*)

Anthropologie (U)

Études européennes (U)

Gestion des ressources humaines (U)

Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits (HE)

Ingénierie et action sociales (HE)

(*en Horaire adapté ou en Horaire décalé*)

Politique économique et sociale (U)

(*également en Horaire décalé*)

Sciences de la population et du développement (U)

Sciences du travail (U)
(*également en Alternance, en Horaire adapté ou en Horaire décalé*)
Sciences politiques
- orientation relations internationales (U)
Sociologie (U)
Transitions et innovations sociales (U/HE)
Masters de spécialisation
Action humanitaire internationale (U)
Etudes de genre (U)
Etudes européennes (interdisciplinaire) (U)
(*également en Horaire décalé*)
Méthodes quantitatives en sciences sociales (U)
Sociologie-anthropologie (U)

07 Sciences juridiques

Type court

Bacheliers professionnalisants
Assurances et gestion du risque (HE et EPS)
Droit (HE et EPS)

Type long

Bachelier de transition et Master
Droit (U) (*également en Horaire décalé*)
Masters de spécialisation
Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant (U) (*en Horaire adapté*)
Droit de l'environnement et droit public immobilier (U) (*en Horaire décalé*)
Droit européen (U)
Droit fiscal (U) (*en Horaire adapté*)
Droit international (U)
Droit social (U)
Droits des technologies de l'information et de la communication (U)
Droits humains (U) (*en Horaire décalé*)
Notariat (U) (*également en Horaire adapté*)

08 Criminologie

Type long

Master
Criminologie (U)
(*également en Horaire adapté*)

09 Sciences économiques et de gestion

Type court

Bacheliers professionnalisants
Assistant-e de direction (HE et EPS)
Commerce et développement (HE)
Comptabilité (HE et EPS)

Conseiller-ère en développement durable (HE)
Conseiller-ère en gestion de crise (HE/EPS)
Coopération internationale (HE et EPS)
E-business (HE et EPS)
Eco-solidarité (HE/EPS) (*en Horaire adapté*)
Gestion hôtelière
- orientation arts culinaires (HE)
- orientation management (HE)
Immobilier (HE et EPS)
International business (HE et EPS et HE/EPS)
(*également en Horaire décalé*)
Management de la logistique (HE et EPS)
Management du tourisme et des loisirs (HE et HE/EPS et EPS)
Marketing (HE et EPS)
Relations publiques (HE et EPS)
Sciences administratives et gestion publique (HE et EPS)

Graduat

Géomètre - expert-e immobilier-ère (EPS)

Bacheliers de spécialisation

Business data analysis (HE/EPS)
(*également en Horaire décalé*)
Cadre du secteur non-marchand (EPS)
Digital integrated supply chain (HE/EPS)
Expertise comptable et fiscale (EPS)
Management de la distribution (HE)
Sciences fiscales (EPS)

Type long

Bacheliers de transition

Gestion de l'entreprise (HE)
(*également en Horaire adapté*)
Sciences économiques et de gestion (U)
(*également en Horaire décalé*)
Bacheliers de transition et Masters
Gestion publique (HE)
(*Bachelier également en Horaire adapté*)
Ingénieur-e commercial-e (HE)
Ingénieur-e de gestion (U)
Sciences de gestion (U)
(*Masters également en Horaire décalé*)
Sciences économiques
- orientation générale (U) (*Masters également en Horaire décalé*)

Masters

Expertise comptable et fiscale (HE et HE/EPS et U/HE) (*en Alternance*)
Facility Management (HE) (*en Alternance*)
Gestion culturelle (U)
Gestion de l'entreprise (HE et U/HE)
Sales management (U/HE/EPS) (*en Alternance*)

Sciences administratives (HE)
(en Horaire adapté)
Sciences commerciales (HE) (également en
Horaire adapté ou en Horaire décalé)
Sciences économiques
- orientation économétrie (U)

Masters de spécialisation

Accompagnement des professionnels de
l'éducation, du management, de la santé et
de l'action sociale (U/HE) (en Horaire décalé)
Economie internationale et du
développement / Specialized master in
international and development
economics (U)
Economie sociale (U) (en Horaire adapté)
Entrepreneuriat (U)
Gestion des risques financiers (U)
(en Horaire adapté ou en Horaire décalé)
Microfinance / Specialized master
in microfinance (U) (en Horaire décalé)

10 Sciences psychologiques

Type court

Bacheliers professionnalisants
Activité physique inclusive et prévention
santé (HE)
Assistant-e en psychologie (HE)
Coaching sportif (HE)
Conseiller-ère conjugal-e et familial-e (EPS)
Logopédie (HE)
Bacheliers de spécialisation
Education et rééducation des déficients
sensoriels (HE)
Intervenant-e en thérapie familiale
systémique (HE/EPS) (en Horaire adapté)
Intervention systémique et travail social (EPS)
Médiateur-ric(e) (EPS)
Préparation physique et entraînement (HE)

Type long

Bacheliers de transition
Sciences psychologiques et de l'éducation
- orientation générale (U)
(également en Horaire décalé)
- orientation logopédie (U)
Masters
Logopédie (U)
Orthopédagogie clinique (U)
Sciences de la famille et de la sexualité (U)
Sciences psychologiques (U)

Masters de spécialisation

Cliniques psycho-thérapeutiques intégrées
(U) (en Horaire décalé)
Sexologie et clinique des sexualités (U)

10 bis Sciences de l'éducation et enseignement

Type court

Brevet d'Enseignement Supérieur
Formateur-trice en alphabétisation (EPS)
Bacheliers professionnalisants
Accueil et éducation du jeune enfant (HE et
HE/EPS et EPS) (également en Horaire adapté)
Educateur-ric(e) spécialisé-e en
accompagnement psycho-éducatif
(HE et EPS)
Educateur-ric(e) spécialisé-e en activités
socio-sportives (HE)

Uniquement en Communauté germanophone

Instituteur-trice préscolaire (HE)
Instituteur-ric(e) primaire (HE)
Bacheliers de spécialisation
Orthopédagogie (HE)
Psychomotricité (HE)
(également en Horaire décalé)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Collaboration entre U et HE

Enseignement section 1
(1^e maternelle à 2^e primaire)
Enseignement section 2
(3^e maternelle à 6^e primaire)
(également en Horaire adapté ou Horaire décalé)

Collaboration entre U et HE ou HE et ESA et U

Enseignement section 3 :
- éducation physique et éducation à la
santé (1^e maternelle à 3^e secondaire)
- formation artistique : arts plastiques
et éducation culturelle et artistique
(5^e primaire à 3^e secondaire)
- formation artistique : musique et
éducation culturelle et artistique
(3^e primaire à 3^e secondaire)
- formation manuelle, technique et
technologique et formation numérique
(3^e primaire à 3^e secondaire)
- français et éducation à la philosophie
et citoyenneté
(5^e primaire à 3^e secondaire)

Enseignement section 3 :

- français et éducation culturelle et artistique
(5^e primaire à 3^e secondaire)
- français et langues anciennes
(5^e primaire à 3^e secondaire)
- français et morale
(5^e primaire à 3^e secondaire)
- français et religion
(5^e primaire à 3^e secondaire)
- français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage
(5^e primaire à 3^e secondaire)
(également en Horaire décalé)
- langues germaniques
(3^e primaire à 3^e secondaire)
(également en Horaire décalé)
- mathématiques et formation numérique
(5^e primaire à 3^e secondaire)
(également en Horaire décalé)
- sciences (5^e primaire à 3^e secondaire)
(également en Horaire décalé)
- sciences humaines
(5^e primaire à 3^e secondaire)

Sciences de l'éducation (U)

(également en Horaire adapté ou Horaire décalé)

Masters de spécialisation

Formation d'enseignant·e·s (U et HE/U et ESA/U)

(également en Horaire décalé)

Pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur (U) *(également en Horaire décalé)*

SECTEUR 2 **LA SANTÉ**

11 Sciences médicales

Type long

Bachelier de transition

Médecine (U)

Masters

Médecin (U)

Sexologie (U)

Masters de spécialisation

Anatomie pathologique (U)

Anesthésie - Réanimation (U)

Biologie clinique (pour médecin) (U)

Cardiologie (U)

Chirurgie (U)

Chirurgie orthopédique (U)

Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (U)

Dermato-vénéréologie (U)

Gastro-entérologie (U)

Génétique clinique (U)

Gériatrie (U)

Gestion des données de santé (U)

Gynécologie - Obstétrique (U)

Médecine aiguë (U)

Médecine d'urgence (U)

Médecine du travail (U)

(également en Horaire adapté)

Médecine générale (U)

Médecine interne (U)

Médecine légale (U)

Médecine nucléaire (U)

Médecine physique et réadaptation (U)

Médecine transfusionnelle (U)

Neurochirurgie (U)

Neurologie (U)

Nutrition et transition alimentaire (HE/U)

Oncologie médicale (U)

Ophtalmologie (U)

Oto-rhino-laryngologie (U)

Pédiatrie (U)

Pneumologie (U)

Psychiatrie (U)

Psychiatrie

- orientation psychiatrie de l'adulte (U)

- orientation psychiatrie
infanto-juvénile (U)

Radiodiagnostic (U)

Radiothérapie - Oncologie (U)

Rhumatologie (U)

Stomatologie (U)

Urologie (U)

12 Sciences vétérinaires

Type long

Bachelier de transition

Médecine vétérinaire (U)

Master

Médecin vétérinaire (U)

Masters de spécialisation

Management de la sécurité de la Chaîne

Alimentaire (MS-MASCA) (U)

Sciences vétérinaires : internat clinique (U)

13 Sciences dentaires

Type long

Bachelier de transition

Sciences dentaires (U)

Master

Sciences dentaires (U)

Masters de spécialisation

Dentisterie générale (U)

Orthodontie (U)

Parodontologie (U)

14 Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Type court

Bacheliers professionnalisants

Biopharmaceutique (HE)

(en Alternance)

Diététique (HE et HE/EPS)

Technologue de laboratoire médical (HE)

Bacheliers de spécialisation

Biotechnologies médicales

et pharmaceutiques (HE)

Diététique sportive (HE)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Sciences biomédicales (U)

Sciences pharmaceutiques (U)

Masters de spécialisation

Biologie clinique (pour pharmaciens) (U)

Dermopharmacie et cosmétologie (U)

Pharmacie d'industrie (U)

Pharmacie hospitalière (U)

15 Sciences de la santé publique

Type court

Bacheliers professionnalisants

Audiologie (HE)

Bandagisterie - orthésologie -

prothésologie (HE)

Hygiéniste bucco-dentaire (HE et HE/U)

Infirmier-ère responsable de soins

généraux (HE et EPS)

Orthoptie (HE et HE/EPS et EPS)

Optométrie (EPS)

Sage-femme (HE)

Technologue en imagerie médicale

(HE et HE/EPS) (également en Horaire décalé)

Bacheliers de spécialisation

Anesthésie (HE)

Art thérapie (HE)

Cadre de santé (HE/EPS et EPS) (Horaire EPS)

Gériatrie et psychogériatrie (HE)

Oncologie (HE)

Pédiatrie et néonatalogie (HE)

Psychopathologie (EPS)

Radiothérapie (HE)

Santé communautaire (HE)

Santé mentale et psychiatrie (HE)

Soins intensifs et aide médicale urgente (HE)

Soins péri-opératoires (HE)

Type long

Masters

Sciences de la santé publique (U)

(également en Horaire adapté)

Sciences infirmières (U/HE)

(en Horaire adapté)

Masters de spécialisation

Méthodologie de la santé publique -

Specialized master in Public health

methodology (U)

Sciences de la santé publique - analyse

et évaluation des politiques programmes

et systèmes de santé internationale (U)

16 Sciences de la motricité

Type court

Bacheliers professionnalisants

Ergothérapie (HE)

Podologie - podothérapie (HE)

Psychomotricité (HE et HE/EPS et EPS)

(également en Horaire décalé)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Kinésithérapie (HE)

Kinésithérapie et réadaptation (U)

Sciences de la motricité

- orientation générale (U)

Master

Sciences de la motricité

- orientation éducation physique (U)

Master de spécialisation

Ostéopathie (U)

SECTEUR 3 LES SCIENCES ET TECHNOLOGIE

17 Sciences

Type court

Brevets d'Enseignement Supérieur

Webdesigner UI/UX (EPS)

Webdeveloper (EPS)

Bacheliers professionnalisants

Informatique

- orientation développement d'applications (HE et EPS)
- orientation informatique industrielle (HE et EPS)
- orientation intelligence artificielle (HE/EPS)
- orientation réseaux et télécommunications (HE et EPS)
- orientation robotique (HE)
- orientation sécurité des systèmes (HE et EPS) (*également en Alternance*)
- orientation technologie de l'informatique (HE et EPS)

Bachelier de spécialisation

Sécurité des réseaux et systèmes informatiques (HE)

(*également en Horaire adapté*)

Type long

Bachelier de transition

Biologie, anthropologie et archéologie (U)

Bacheliers de transition et Masters

Sciences biologiques (U)

Sciences chimiques (U)

Sciences géographiques

- orientation générale (U)

Sciences géologiques (U)

Sciences informatiques (U)

(*également en Horaire décalé*)

Sciences mathématiques (U)

Sciences physiques (U)

Masters

Architecture des systèmes informatiques

(U/HE et HE)

Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire (U)

Bioinformatique et modélisation (U)

Biologie des organismes et écologie (U)

Cybersécurité (U/HE/ERM)

Médical Physics (U)

Molecular microbiology (U)

Océanographie (U)

Science des données (U)

Science des données

- orientation statistique (U)
- orientation technologies de l'information (U)

Sciences actuarielles (U)

Sciences et gestion de l'environnement (U)

Sciences et gestion du tourisme (U)

Sciences géographiques

- orientation climatologie (U)
- orientation géomatique (U)
- orientation global change (U)

Sciences spatiales (U)

Statistique

- orientation biostatistiques (U)
- orientation générale (U)

Masters de spécialisation

Gestion des risques et des catastrophes à l'ère de l'anthropocène (U)

Informatique et innovation (U)

Nexus eau-énergie-alimentation (U)

Science des données - Big data (U)

Sciences et gestion de l'environnement et du développement durable (U)

18 Sciences agronomiques et ingénierie biologique

Type court

Bacheliers professionnalisants

Agronomie

- orientation agro-industries et biotechnologies (HE)
- orientation agronomie des régions chaudes (HE)
- orientation environnement (HE)
- orientation forêt et nature (HE)
- orientation systèmes alimentaires durables et locaux (HE et HE/EPS)
- orientation techniques et gestion agricoles (HE et EPS)
- orientation techniques et gestion horticoles (HE)
- orientation technologie animale (HE)

Architecture des jardins et du paysage (HE)

Gestion de l'environnement urbain (HE)

Bacheliers de spécialisation

Agriculture biologique (HE)

Agroécologie (HE/EPS) (*en Horaire adapté*)

Conseiller-ère en environnement (EPS)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences agronomiques (HE)

Sciences de l'ingénieur-e

- orientation bioingénieur-e (U)

Bachelier de transition et Master

Architecte paysagiste (U/HE)

Masters

Agroécologie (U)

Bioingénieur-e en chimie et bioindustries (U)

Bioingénieur-e en gestion des forêts et des espaces naturels (U)

Bioingénieur-e en sciences agronomiques (U)

Bioingénieur-e en sciences et technologies de l'environnement (U)

Management de l'innovation et de la conception des aliments (U/HE)

Sciences agronomiques et industries du vivant (U)

Sciences de l'ingénieur-e industriel-le en agronomie

- orientation agronomie (HE)
- orientation bio-industries (HE)
- orientation environnement (HE)

Masters de spécialisation

Génie brassicole (U)

19 Sciences de l'Ingénieur-e et technologie

Type court

Bacheliers professionnalisants

Aérotechnique

- orientation construction aéronautique (HE)
- orientation techniques d'entretien (HE)

Automatisation (HE et EPS)

Automobile (HE et EPS)

Biotechnique (HE)

Chimie

- orientation biochimie (HE et EPS)
- orientation biotechnologie (HE et EPS)
- orientation chimie appliquée (HE et EPS)
- orientation environnement (HE)

Construction (HE et EPS)

Dessin des constructions mécaniques et métalliques (EPS)

Domotique et gestion technique des bâtiments (HE)

Electromécanique

- orientation climatisation et techniques du froid (HE et EPS)
- orientation électromécanique et maintenance (HE et EPS)
- orientation mécanique (HE)

Electronique

- orientation électronique appliquée (HE et EPS)
- orientation électronique médicale (HE)

Energies alternatives et renouvelables (HE)

Génie électrique (HE) (*en Alternance*)

Green packaging design (HE)

Mécatronique et robotique (HE) (*en Alternance*)

Prévention, sécurité industrielle et environnement (HE)

Robotique industrielle (HE)

Techniques de l'image

- orientation techniques de la cinématographie (HE)
- orientation techniques de la photographie (HE)

Techniques et services (HE)

Techniques graphiques

- orientation techniques de l'édition (HE)
- orientation techniques infographiques (HE et EPS)

Textile

- orientation techniques de mode (HE)

Type long

Bacheliers de transition

Sciences de l'ingénieur-e

- orientation ingénieur-e civil-e (U)
- orientation ingénieur-e civil-e architecte (U)

Sciences de l'ingénieur-e industriel-le (HE et EPS)

Bachelier de transition et Master

Architecture transmédia (HE / ESA)

Masters

Business Analyst (HE) (*en Alternance*)

Génie analytique

- orientation biochimie (HE) (*en Alternance*)

Gestion de chantier spécialisé en construction durable (HE) (*en Alternance*)

Gestion de la maintenance électromécanique (U/HE) (*en Alternance*)

Gestion de production (HE) (*en Alternance*)
 Gestion intelligente des bâtiments (HE)
 Ingénieur-e civil-e architecte (U)
 Ingénieur-e civil-e biomédical-e (U)
 Ingénieur-e civil-e des constructions (U)
 Ingénieur-e civil-e des mines et géologue (U)
 Ingénieur-e civil-e électricien-ne (U)
 Ingénieur-e civil-e électromécanicien-ne (U)
 Ingénieur-e civil-e en aérospatiale (U)
 Ingénieur-e civil-e en chimie et science des matériaux (U)
 Ingénieur-e civil-e en informatique (U)
 Ingénieur-e civil-e en informatique et gestion (U) (*également en Horaire décalé*)
 Ingénieur-e civil-e en mathématiques appliquées (U)
 Ingénieur-e civil-e en science des données (U)
 Ingénieur-e civil-e mécanicien-ne (U)
 Ingénieur-e civil-e physicien-ne (U)
 Sciences de l'ingénieur-e industriel-le

- orientation aérotechnique (HE)
- orientation automatisatation (HE)
- orientation biochimie (HE)
- orientation chimie (HE et EPS)
- orientation construction (HE)
- orientation électricité (HE)
- orientation électromécanique (HE et EPS)
- orientation électronique (HE et EPS)
- orientation génie énergétique durable (HE)
- orientation géomètre (HE) (*également en Alternance*)
- orientation industrie (HE)
- orientation informatique (HE)
- orientation ingénierie de la santé (HE)
- orientation mécanique (HE)
- orientation physiques nucléaire et médicale (HE)
- orientation technologies des données du vivant (HE)

Masters de spécialisation

Conservation - restauration du patrimoine culturel immobilier (U/HE)
 Génie nucléaire (U)
 Gestion des risques et bien-être au travail (U) (*en Horaire adapté*)
 Gestion industrielle et technologique (U) (*en Horaire décalé*)
 Gestion totale de la qualité (U) (*en Horaire décalé*)

Nanotechnologies (U)
 Transport et logistique (U)

20 Art de bâtir et urbanisme

Type long

Bachelier de transition et Master
 Architecture (U)
 Masters
 Urbanisme et aménagement du territoire (EPS)
 Urbanisme et développement territorial (U)

SECTEUR 4 L'ART

21 Art et sciences de l'art

Pas organisé

22 Arts plastiques, visuels et de l'espace

Type court

Bacheliers professionnalisants
 3D temps réel (HE)
 Animation 3D et effets spéciaux (VFX) (HE)
 Arts du tissu (HE)
 Arts graphiques (HE)
 Arts numériques (ESA)
 Bande dessinée (ESA)
 Création d'intérieurs (ESA et EPS)
 Dessin et technologie en architecture (ESA)
 Eco-design produits (HE) Graphisme (ESA)
 Graphisme (ESA)
 Illustration (ESA)
 Images plurielles imprimées (ESA)
 Peinture (ESA)
 Photographie (ESA)
 Publicité (HE et EPS et ESA)
 Scénographie (EPS)
 Sculpture (ESA)
 Styliste d'objets ou esthétique industrielle (ESA)
 Styliste de mode (ESA et EPS)
 Styliste - Modéliste (HE)
Bacheliers de spécialisation
 Accessoires de mode (HE)
 Publicité - conception - rédaction (ESA)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Architecture d'intérieur (ESA)
Art dans l'espace public (ESA)
Arts numériques (ESA)
Bande dessinée (ESA)
Bande dessinée - éditions (ESA)
Céramique (ESA)
Cinéma d'animation (ESA)
Communication visuelle (ESA)
Communication visuelle et graphique (ESA)
Conservation et restauration des œuvres d'art (ESA)
Design du livre et du papier (ESA)
Design industriel (ESA)
Design numérique (ESA)
Design textile (ESA)
Design urbain (ESA)
Dessin (ESA)
Espace urbain (ESA)
Graphisme (ESA)
Gravure (ESA)
Gravure et image imprimée (ESA)
Illustration (ESA)
Images dans le milieu (ESA)
Installation, performance (ESA)
Lithographie (ESA)
Peinture (ESA)
Photographie (ESA)
Publicité (ESA)
Scénographie (ESA)
Sculpture (ESA)
Sérigraphie (ESA)
Stylisme et création de mode (ESA)
Tapisserie - arts textiles (ESA)
Typographie (ESA)
Vidéographie (ESA)
Masters
Accessoires (ESA)
Design d'innovation sociale (ESA)
Politique et expérimentation graphiques (ESA)
Pratiques de l'art - Outils critiques (ESA)
Pratiques de l'exposition (ESA)
Pratiques éditoriales (ESA)
Récits et expérimentation (ESA)
Textes et création littéraire (ESA)

23 Musique

Type court

Bacheliers professionnalisants

Lutherie (ESA)
Musiques improvisées de tradition orale (ESA)
Rythmes et rythmiques (ESA)

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Formations instrumentales et Formations vocales (ESA)

Accordéon / Alto / Art lyrique /
Basson / Basson baroque et classique /
Batterie / Chant / Chant jazz /
Clarinette / Clavecin / Composition /
Composition, musiques appliquées et
interactives / Contrebasse /
Contrebasse et violone / Contrebasse
jazz / Cor / Cor naturel / Flûte à bec /
Flûte jazz / Flûte traversière / Flûte
traversière baroque et classique /
Guitare / Guitare basse / Guitare
jazz / Harpe / Harpe ancienne /
Hautbois / Hautbois baroque
et classique / Informatique musicale /
Luth et cordes pincées / Mandoline /
Musique électroacoustique -
composition acousmatique / Orgue /
Percussions / Piano / Piano jazz /
Saxophone / Saxophone jazz /
Trombone / Trombone jazz /
Trompette / Trompette jazz / Tuba /
Viole de gambe / Violon / Violon
baroque / Violon jazz / Violoncelle /
Violoncelle baroque

Masters

Formations instrumentales et Formations vocales (ESA)

Basse continue et continuo / Clarinette
classique et baroque / Direction
chorale / Direction d'orchestre /
Écritures classiques / Education
musicale / Formation musicale /
Piano d'accompagnement /
Pianoforte / Viole d'amour

24 Théâtre et arts de la parole

Type long

Bachelier de transition et Master
Art dramatique (ESA)

25 Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication

Type court

Bacheliers professionnalisants
Arts du cirque (ESA)

Image (ESA)

Montage et scripte (ESA)

Multimédia (ESA)

Son (ESA)

Type long

Bacheliers de transition

Réalisation cinéma et radio - télévision (ESA)

Théâtre et techniques de communication
(ESA)

Bachelier de transition et Master

Interprétation dramatique (ESA)

Masters

Arts du spectacle (U)

Cinéma

- spécialité assistantat (ESA)
- spécialité écriture (ESA)
- spécialité gestion de production (ESA)
- spécialité image (ESA)
- spécialité montage (ESA)
- spécialité réalisation (ESA)
- spécialité son (ESA)

Radio - télévision – multimédia

- spécialité réalisation multimédia (ESA)
- spécialité réalisation radio télévision (ESA)
- spécialité son (ESA)

Théâtre et techniques de communication

- spécialité écriture (ESA)
- spécialité gestion de la production (ESA)
- spécialité mise en scène (ESA)
- spécialité scénographie, décors et costumes (ESA)

26 Danse

Type long

Bachelier de transition

Danse : interprétation (ESA)

Master

Danse et pratiques chorégraphiques (ESA)

ARMÉE

Type long

Bacheliers de transition

Sciences de l'ingénieur-e (ERM)

Sciences sociales et militaires (ERM)

Masters

Sciences de l'ingénieur-e

- orientation Network Enabled
Capability (NEC) (ERM)

- orientation Structure, Mobility and
Propulsion (SMP) (ERM)

Sciences sociales et militaires (ERM)

Sciences sociales et militaires

- orientation Defence and Security
Technologies (DST) (ERM)

- orientation Management Science for
Defence (ERM)

- orientation Security Studies for
Defence (SSD) (ERM)

MARINE

Type long

Bacheliers de transition et Masters

Mécanique navale (HZS)

Sciences nautiques (HZS)

ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS

LES UNIVERSITÉS (U)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Université catholique de Louvain - UCLouvain

Place de l'Université 1 - L0.01.08
1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010/47 21 11

✉ info-cio@uclouvain.be (info études)

✉ info-sic@uclouvain.be (service inscriptions)

🌐 <https://uclouvain.be>

L'UCLouvain est présente sur sept campus :

Louvain-la-Neuve / Bruxelles Saint-Louis

Bruxelles Woluwe / FUCaM Mons / Tournai

Bruxelles Saint-Gilles / Charleroi

Université Libre de Bruxelles - ULB

Avenue F.D. Roosevelt 50 - 1050 Ixelles

☎ 02/650 36 36

✉ infor-etudes@ulb.be

🌐 <https://www.ulb.be>

Province du Hainaut

Université de Mons - UMONS

Place du Parc 20 - 7000 Mons

☎ 065/37 31 11

✉ communication@umons.ac.be

🌐 <https://web.umons.ac.be/fr>

Province de Liège

Université de Liège - ULiège

Centre d'information ULiège

Place de la République française 35 - 4000 Liège

☎ 04/366 56 74

✉ info.etudes@uliege.be

🌐 <https://www.uliege.be>

🌐 <https://www.uliege.be/futur-etudiant>
(futur étudiant)

Province de Namur

Université de Namur - UNAMUR

Rue de Bruxelles 61 - 5000 Namur

Info études : rue de Bruxelles 85 - 5000 Namur

☎ 081/72 41 11 ou 081/72 50 30

✉ info.etudes@unamur.be

🌐 <https://www.unamur.be>

📖 Info étudiant :

<https://www.unamur.be/etudes>

<https://www.unamur.be/etudes/rheto>

LES HAUTES ECOLES (HE)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Haute Ecole Bruxelles Brabant - HE2B

Rue de l'Abbaye 26 - 1050 Ixelles

✉ info@he2b.be

🌐 <https://www.he2b.be>

Haute Ecole EPHEC - EPHEC

Avenue Konrad Adenauer 3

1200 Woluwe-Saint-Lambert

☎ 02/772 65 75

✉ ephec@ephec.be

🌐 <https://www.ephec.be>

Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles - HEFF

Palais du Midi - rue de la Fontaine 4

1000 Bruxelles

☎ 02/279 58 10

✉ info@he-ferrer.eu

🌐 <https://www.he-ferrer.eu>

Haute Ecole Galilée - IHECS - HEG

Rue de l'Étude 58/60 - 1000 Bruxelles

☎ 02/512 90 93

✉ info@ihecs.be

🌐 <https://www.ihecs.be>

Haute Ecole «ICHEC - ECAM - ISFSC»

Boulevard Brand Whitlock 2
1150 Woluwe-Saint-Pierre
☎ 02/739 37 11
🌐 <https://he-ichec-ecam-isfsc.be>

Haute Ecole Léonard de Vinci - HE VINCI

Place de l'Alma 3 - bte 3
1200 Woluwe-Saint-Lambert
☎ 02/761 06 80
📧 accueil@vinci.be
🌐 <https://www.vinci.be/fr>
La HE Vinci est située sur 3 campus : Woluwe, Ixelles, Louvain-la-Neuve

Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine - HELB

Campus de la Plaine - CP 220/01
boulevard du Triomphe - 1050 Ixelles
Accès visiteurs : Campus de la Plaine
boulevard du Triomphe - Bât HA (accès n°2)
☎ 02/349 68 11
📧 direction.presidence@helb-prigogine.be
🌐 <https://www.helb-prigogine.be>

Haute Ecole Lucia de Brouckère - HELDB

Campus Anderlecht - avenue Emile Gryson 1
1070 Anderlecht
☎ 02/526 75 24
📧 secretariat.heldb@heldb.be
🌐 <https://www.heldb.be>

Province du Hainaut

Haute Ecole en Hainaut - HEH.be

Rue Pierre-Joseph Duménil 4 - 7000 Mons
☎ 065/34 79 83
📧 info@heh.be
🌐 <https://www.heh.be>

Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa

Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons
☎ 065/40 41 42
📧 administration@helha.be
🌐 <https://www.helha.be>

Haute Ecole Provinciale de Hainaut - HEPH - CONDORCET

Bâtiment administratif Omega
Digue de Cuesmes 29 - 7000 Mons
☎ 065/40 12 20
📧 info@condorcet.be
🌐 <https://www.condorcet.be>

Province de Liège

Haute Ecole Charlemagne - HECH

Boulevard Emile de Laveleye 225 - 4020 Liège
☎ 04/254 76 11
📧 secr.presidence@hech.be
🌐 <https://www.hech.be/fr>

Haute Ecole de la Province de Liège - HEPL

Quai des Carmes 45 - 4101 Jemeppe/Meuse
☎ 04/279 55 20
📧 cellule.communication@hepl.be
📧 hepl@provincedeliege.be (info étudiants)
🌐 <https://www.hepl.be/fr>

Haute Ecole de la Ville de Liège - HEL

Boulevard d'Avroy 5 - 4000 Liège
☎ 04/238 38 00
📧 info@hel.be
🌐 <https://www.hel.be>

Haute Ecole Libre Mosane - HELMo

Mont Saint-Martin 45 - 4000 Liège
☎ 04/222 22 00
📧 info@helmo.be
🌐 <https://www.helmo.be>

Provinces de Luxembourg et de Namur

Haute Ecole Albert Jacquard - HEAJ

Place de l'École des Cadets 4 - 5000 Namur
☎ 081/23 43 80
📧 question@heaj.be
🌐 <http://www.heaj.be/fr>

Haute Ecole de la Province de Namur - HEPN

Rue Henri Blès 192 - 5000 Namur
☎ 081/77 67 56
📧 info@hepn.province.namur.be
🌐 <https://hepn.be>

Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg - Hénallux

Rue Saint Donat 130 - 5002 Saint-Servais

☎ 081/46 85 00

✉ info@henallux.be

🌐 <https://www.henallux.be>

Haute Ecole Robert Schuman - HERS

Avenue de Houffalize 36/038 - 6800 Libramont

☎ 061/23 01 20

✉ siege.administratif@hers.be

🌐 <https://www.hers.be>

LES ECOLES SUPÉRIEURES DES ARTS (ESA)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts - ArBA - EsA

Rue du Midi 144 - 1000 Bruxelles

☎ 02/506 10 10

✉ info@arba-esa.be

🌐 <https://arba-esa.be/fr>

Conservatoire royal de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts - CrB

Rue de la Régence 30 - 1000 Bruxelles

☎ 02/511 04 27

✉ info@conservatoire.be

🌐 <https://www.conservatoire.be>

Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre - ENSAV La Cambre

Abbaye de la Cambre 21 - 1000 Bruxelles

☎ 02/626 17 80

✉ lacambre@lacambre.be

🌐 <https://www.lacambre.be/fr>

Ecole Supérieure des Arts de l'Image - LE 75

Avenue Jean-François Debecker 10

1200 Woluwe-Saint-Lambert

☎ 02/761 01 24

✉ info@le75.be

🌐 <https://leseptantecinq.be/fr>

Ecole Supérieure des Arts du Cirque - ESAC

Campus CERIA - avenue Emile Gryzon 1 - Bât 8B

1070 Anderlecht

☎ 02/526 79 00

✉ info@esac.be

🌐 <https://www.esac.be>

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles - ESA Saint-Luc Bruxelles

Place Morichar 30 - 1060 Saint-Gilles

☎ 02/533 08 80

✉ raffaella@stluc-esa-bxl.org (info étudiants)

🌐 <http://www.stluc-bruxelles-esa.be>

erg - Ecole supérieure des Arts - Ecole de recherche Graphique

Accueil et information : rue du Page 87

1050 Ixelles

☎ 02/538 98 29

✉ sylvia.martel@erg.be (accueil-réception)

🌐 <https://wiki.erg.be/m/>

Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion - INSAS

Site Thérésienne - rue Thérésienne 8

1000 Bruxelles - ☎ 02/511 92 86

Site Couronne - avenue de la Couronne 159

1050 Ixelles - ☎ 02/230 45 79

✉ admissions@insas.be (info entrée à l'INSAS)

✉ info@insas.be (général)

🌐 <https://insas.be>

Institut des Arts de Diffusion - IAD

Route de Blocry 5 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010/33 02 32

✉ communication@iad-arts.be

🌐 <https://www.iad-arts.be>

Province du Hainaut

Académie des Beaux-Arts de Tournai - Ecole Supérieure des Arts de Type Long - AC'T

Rue de l'Hôpital Notre-Dame 14 - 7500 Tournai

☎ 069/84 12 63

✉ contact@actournai.be

🌐 <http://www.actournai.be>

ARTS² - Ecole supérieure des Arts - ESA - ARTS²

Siège administratif : rue de Nimy 7 - 7000 Mons
Domaines «Arts Visuels», «Musique» et «Théâtre» : rue des Sœurs Noires 4A

7000 Mons

Domaine «Musique» : Conservatoire Royal

rue de Nimy 7 - 7000 Mons

Domaine «Danse» : A Charleroi

☎ 065/47 52 00

✉ info@artsaucarre.be

🌐 <https://www.artsaucarre.be>

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Tournai - ESA Saint-Luc Tournai

Chaussée de Tournai 7 - 7520 Ramegnies-Chin

☎ 069/25 03 66

✉ secretariat-esa@saintluctournai.be

🌐 <http://stluc-sup-tournai.be>

Province de Liège

Beaux-Arts de Liège - Ecole Supérieure des Arts

Rue des Anglais 21 - 4000 Liège

☎ 04/221 70 70

✉ arba.liège@sup.cfwb.be

🌐 <https://www.beauxartsdeliege.be>

Conservatoire Royal de Liège - CRLG

Administration générale :

boulevard Piercot 29 - 4000 Liège

Domaine de la Musique :

rue Forgeur 14 - 4000 Liège

☎ 04/222 03 06 - ✉ accueil@crlg.be

Domaine du Théâtre / ESACT

quai Banning 5 - 4000 Liège

☎ 04/226 44 53 - ✉ esact@crlg.be

🌐 <https://www.crlg.be>

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Liège - ESA Saint-Luc Liège

Boulevard de la Constitution 41 - 4020 Liège

☎ 04/341 80 00

✉ accueil@saint-luc.be

🌐 <https://www.saint-luc.be/>

Province de Namur

Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie - IMEP

Adresse de l'accueil : rue Henri Blès 33A
5000 Namur

Adresse du siège social : rue Juppín 28

☎ 081/73 64 37

✉ info@imep.be

🌐 <https://www.imep.be/fr>

COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE (PROVINCE DE LIÈGE)

Autonome Hochschule Ostbelgien - AHS

Monschauer Straße 57 - 4700 Eupen

☎ 087/59 05 00 ou 087/59 00 02

✉ info@ahs-ostbelgien.be

✉ marlene.croe@ahs-ostbelgien.be

🌐 <https://www.ahs-ostbelgien.be>

Cette Haute Ecole dépend d'un Conseil d'administration incluant la Communauté germanophone ainsi que l'enseignement libre.

ARMÉE ET MARINE

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Ecole Royale Militaire - ERM

Avenue de la Renaissance 30 - 1000 Bruxelles

Entrée de L'Ecole : rue Hobbema 8

☎ 02/441 36 52

☎ N° vert de la Défense : 0800/33 348

✉ erm-events@mil.be

🌐 <https://www.rma.ac.be>

🌐 <https://www.mil.be> (site web de la Défense)

Province d'Anvers

Antwerp Maritime Academy - HZS

Noordkasteel Oost 6 - 2030 Antwerpen

☎ 03/205 64 30

✉ info@hzs.be

🌐 <https://www.amacademy.be>

🌐 <https://www.amacademy.be/fr/education/mecanique-navale> (mécanique navale)

🌐 <https://www.amacademy.be/fr/education/sciences-nautiques> (sciences nautiques)

LES ECOLES DE PROMOTION SOCIALE (EPS)

Bruxelles-Capitale - Province du Brabant wallon

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - EAFC Evere

Site d'Anderlecht : rue Chômé Wyns 5
1070 Anderlecht (entrée parking derrière le n°28 du square Albert I^{er}) - ☎ 02/555 19 51
Site d'Evere : avenue Constant Permeke 4
1140 Evere - ☎ 02/701 97 97
✉ secretariat@eafcevere.eu
🌐 <https://eafcevere.eu>

Institut Ilya Prigogine - IIP

Route de Lennik 808 - Bât P - 1070 Anderlecht
☎ 02/560 29 59
✉ secretariat@institut-prigogine.be
🌐 <https://www.institut-prigogine.be>

Institut Roger Guilbert - IRG

Avenue Emile Gryson 1 - Bât 4C (2^e étage)
1070 Anderlecht
☎ 02/526 75 40
✉ sec.guilbert@spfb.edu.brussels
🌐 <https://guilbert.brussels>

Institut Roger Lambion - IRL

Avenue Emile Gryson 1 - Bât 4C
1070 Anderlecht
☎ 02/526 73 37 ou 02/526 74 10
✉ infoirl@spfb.edu.brussels
✉ sec.lambion@spfb.edu.brussels
🌐 <https://lambion.brussels>

Institut des Carrières Commerciales - ICC

Rue de la Fontaine 4 - 1000 Bruxelles
☎ 02/279 58 40
✉ info@iccbxl.be
🌐 <https://www.iccbxl.be>

Institut des Cours Industriels

Boulevard de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles
☎ 02/279 51 00
✉ sec.coursindustriels@brucity.education
🌐 <https://www.coursindustriels.com>

Institut Lallemand

Rue du Meiboom 18 - 1000 Bruxelles
☎ 02/523 60 93
✉ direction.lallemand@edu.brussels
✉ info@institutlallemand.be
🌐 <https://institutlallemand.be>

Institut Paul Hankar

Boulevard de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles
☎ 02/279 51 50
✉ institut.hankar@gmail.com
🌐 <https://www.paulhankar.be>

Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek - ISFCE

Rue Joseph Buedts 14 - 1040 Etterbeek
☎ 02/647 25 69
✉ info@isfce.org
🌐 <https://isfce.org>

Centre d'Enseignement Supérieur de Promotion et de Formation Continuée en Brabant wallon - CPFb

Place des Sciences 1A - 1348 Louvain-la-Neuve
☎ 010/47 82 49
✉ secretariat@cpfb.be
🌐 <https://www.cpfb.be>

Institut Machtens

Rue Tazieaux 25 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
☎ 02/411 99 99 (après 14h)
✉ institut.machtens@hotmail.com
🌐 <https://www.institut-machtens.be>

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale et de Formation Continuée - IPFC

Site de Nivelles - rue Demulder 1
1400 Nivelles
☎ 067/89 40 60
✉ secretariat@ipfc-bw.org
🌐 <http://www.ipfc.be>

Ateliers Saint-Luc

Rue d'Irlande 57 - 1060 Saint-Gilles
☎ 02/537 36 45
🌐 <https://www.ateliers-stluc.be>

Enseignement de Promotion et de Formation Continue - EPFC

Avenue de l'Astronomie 19
1210 Saint-Josse-ten-Noode
☎ 02/777 10 10
✉ info@epfc.eu
🌐 <https://www.epfc.eu>

Institut technique Supérieur Cardinal Mercier - ITSCM

Boulevard Lambermont 35 - 1030 Schaerbeek
☎ 02/781 00 40
✉ info@itscm.be
🌐 <https://www.itscm.be>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - EAFC Uccle

Rue Gatti de Gamond 95 - 1180 Uccle
☎ 02/332 11 66
✉ info@eafc-uccle.be
🌐 <https://www.eafc-uccle.be>

Institut de Formation Supérieure de Wavre - IFOSUP-WAVRE

Rue de la Limite 6 - 1300 Wavre
☎ 010/22 20 26
✉ info@ifosup.wavre.be
🌐 <https://ifosup.wavre.be>

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes - CESA

Site de Bruxelles : avenue Hippocrate 91
1200 Woluwe-Saint-Lambert
☎ 071/45 11 08
✉ cesa@cesa.be
🌐 <https://www.cesa.be>

Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé de l'acn - CPSI

Avenue Hippocrate 91
1200 Woluwe-Saint-Lambert
☎ 02/762 34 45
✉ secretariat@cpsi.be
🌐 <https://www.cpsi.be>

Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales - EPHEC

Avenue Konrad Adenauer 3
1200 Woluwe-Saint-Lambert
☎ 02/775 97 01
✉ eps@ephec.be
🌐 <https://www.ephec.be>

Province du Hainaut

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - EAFC Ath

Rue Carton 5 - 7800 Ath
☎ 068/28 17 44
✉ eafc.ath@gmail.com
🌐 <https://eafc-ath.com>

Collège technique «Aumôniers du Travail» - ATC

Grand Rue 185 - 6000 Charleroi
☎ 071/28 59 05
✉ secretariat@promsocatc.net
🌐 <http://www.promsocatc.com>

Institut d'Enseignement Technique et Commercial de Charleroi - IETC PS - UT

Square Hiernaux 2 - 6000 Charleroi
☎ 071/53 17 56
✉ benoit.delbeque@hainaut.be
🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/ietsps-charleroi.html>

Institut Provincial Lise Thiry

Square Jules Hiernaux 2 (7^e étage)
6000 Charleroi
☎ 071/55 23 06
✉ lise.thiry@hainaut-promsoc.be
🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-lise-thiry.html>

Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale - ISIPS PS

Boulevard Solvay 31 - 6000 Charleroi
☎ 071/53 17 57
✉ secretariat.isips@hainaut.be
🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/isips-charleroi.html>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - EAFC Colfontaine

Rue Clémenceau 60/62 - 7340 Colfontaine

☎ 065/67 26 88

✉ info@eafccj.be

🌐 <https://www.eafccj.be>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - EAFC des Hauts-Pays

Rue de Boussu 84 - 7370 Dour

☎ 065/65 24 47

✉ info@eafc-hp.be

🌐 <http://eafc-hp.be>

Institut Provincial des Arts et Métiers du centre - IPAMC

Site d'Ecaussinnes : rue Ernest Martel 6

7190 Ecaussinnes

☎ 067/44 38 32

✉ secretariat.eice@hainaut.be

🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/ecole-industrielle-commerciale-ecaussinnes.html>

Site de La Louvière : rue Paul Pastur 1

7100 La Louvière

☎ 064/22 22 80 ou 064/22 41 04

✉ patrice.antoine@hainaut.be

🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-arts-et-metiers-centre.html>

Site de Soignies : rue de la Station 57

7060 Soignies

☎ 067/34 02 52

✉ ipamc.soignies@hainaut-promosoc.be

🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/ita-soignies.html>

Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien - EPSE

Rue du Village 50 - 7850 Enghien

☎ 02/395 60 23

✉ info@epse.be

🌐 <https://www.epse.be>

Arts et Métiers Enseignement de Promotion Sociale - AMEPS

Site d'Erquelines - rue Sainte-Thérèse 47

6560 Erquelines

☎ 071/55 62 21

✉ info@ameps.be

🌐 <https://www.ameps.be>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - EAFC de Frameries

Rue du 11 Novembre 2 - 7080 Frameries

☎ 065/67 22 28

✉ info@clarofram.be

🌐 <https://www.eafc-frameries.be>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue Jean Meunier - EAFC Jean Meunier

Site de Jemappes : avenue du Roi Albert 643

7012 Jemappes

☎ 065/88 15 00

✉ administration@eafcjeanmeunier.be

🌐 <https://eafcjeanmeunier.be/home/>

Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine

Avenue du Tir 10 - 7000 Mons

☎ 065/39 89 39

✉ info.iphlf@hainaut-promsoc.be

🌐 <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-henri-la-fontaine.html>

Institut Reine Astrid Mons - IRAM

Chaussée de Binche 159 - 7000 Mons

☎ 065/40 41 92

✉ info@iramps.be

🌐 <https://iramps.be>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation continue Morlanwelz - EAFC

Site de Morlanwelz : rue Raoul Warocqué 46

7140 Morlanwelz

☎ 064/44 97 54

✉ secretariat@eafcmzl.be

🌐 <https://efacmzl.be>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue- EAFC de Mouscron

Place de la Justice 1 - 7700 Mouscron

☎ 056/84 23 72

✉ contact@eafcm.com

🌐 <https://www.iepsm.be>

Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - EAFC de Péruwelz

Boulevard Léopold III 40 - 7600 Péruwelz

☎ 069/77 10 35

✉ secretariat@eafcpéruwelz.be

🌐 <https://www.eafcpéruwelz.be>

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes - CESA

Site de Roux : rue de Courcelles 10 - 6044 Roux

☎ 071/45 11 08

✉ cesa@cesa.be

🌐 <https://www.cesa.be>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation continue Tournai Eurométropole - EAFC Tournai

Rue des Moulins 4 - 7500 Tournai

☎ 069/22 48 41

✉ info@eafc-tournai.be

🌐 <https://eafc-tournai.be>

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie picarde - IPEPS de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur 2 - 7500 Tournai

☎ 069/25 37 33 ou 069/25 37 34

✉ ipeps.tournai@hainaut.be

🌐 <https://www.jetudie.be/promsocwapi/>

Province de Liège

Cours pour Educateurs en fonction - CPSE Grivegnée

Rue des Fortifications 25 - 4030 Grivegnée

☎ 04/343 00 54

✉ info@cpse-liege.be

🌐 <https://cpse-liege.be>

Institut Provincial d'Enseignement et de Formation pour Adultes - IPEFA de Herstal

Rue de l'Ecole Technique 34 - 4040 Herstal

☎ 04/279 41 70 ou 04/279 41 80

☎ N° vert 0800/14 162

✉ psherstal@provincedeliege.be

🌐 <https://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/promotionsociale>

Institut Provincial d'Enseignement et de Formation pour Adultes - IPEFA de Huy-Waremme

Site de Huy : quai de Compiègne 4 - 4500 Huy

☎ 04/279 37 37

✉ info.ipefahw@provincedeliege.be

🌐 <https://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/promotionsociale>

Ecole de Commerce et d'Informatique - ECI

Rue Hazinelle 2 - 4000 Liège

☎ 04/258 42 00

✉ contact@eci-liege.info ou ps.eci@eci.be

🌐 <https://www.eci-liege.info>

Institut Provincial d'Enseignement Supérieur et de Formation pour Adultes de Liège - IPEFA SUP Liège

Quai Godefroid Kurth 100 (4^e et 5^e étages) 4020 Liège

☎ 04/279 29 55 - N° vert 0800/14 162

✉ ipefasup.liege@provincedeliege.be

🌐 <https://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/promotionsociale>

Institut Saint-Laurent Enseignement de Promotion Sociale - ISL EPS

Rue Saint-Laurent 33 - 4000 Liège

☎ 04/223 11 31

✉ admin@isl.be

🌐 <https://www.isl.be>

Institut de Technologie - IT

Quai du Condroz 15 - 4020 Liège

☎ 04/258 41 20

✉ info@itlg.be ou ps.technologie@ecl.be

🌐 <https://webitlg.portail.itlg.be>

Institut de Travaux Publics - Enseignement de Promotion Sociale de la Ville de Liège - ITP Liège

Rue Waleffe 5 - 4020 Liège

☎ 04/258 41 40

✉ mderison@ecl.be ou ps.itp@ecl.be

🌐 <https://www.institutdetravailpublics.be>

Cours de Promotion Sociale Saint-Luc - PS Saint-Luc Liège

Rue Louvrex 111 - 4000 Liège

☎ 04/223 06 12

✉ direction@saintlucpsliege.be

✉ secretariat@saintlucpsliege.be

🌐 <https://saintlucpsliege.be/>

Ville de Liège - Institut de Formation continuée

Rue Jonfosse 40 - 4000 Liège

☎ 04/258 40 70

✉ info@ifcjonfosse.be

✉ ps.ifcjonfosse@ecl.be

🌐 <https://www.ifcjonfosse.eu>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - EAFC de Fléron Charlemagne

Rue Charles Delième 9 - 4623 Magnée

☎ 04/366 66 77

✉ info@promotion-sociale.be

✉ secretariat@promotion-sociale.be

🌐 <https://www.promotion-sociale.be>

Institut Provincial d'Enseignement Supérieur et de Formation pour Adultes - IPEFA SUP Seraing

Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing

☎ 04/279 72 91 ou 04/279 72 88

☎ 04/279 74 79

✉ psseraingsup@provincedeliege.be

🌐 <https://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/promotionsociale>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue Hesbaye - Condroz - EAFC Hesbaye - Condroz

Site de Waremme : rue Gustave Renier 1

4300 Waremme

☎ 019/32 31 58

✉ sousdir@promotion-sociale-waremme.be

🌐 <https://promotion-sociale-waremme.be>

Provinces de Luxembourg et de Namur

Etablissement d'Enseignement pour Adulte et de Formation Continue Sud-Luxembourg - EAFC Sud-Luxembourg

Chemin de Weyler 2 - 6700 Arlon

Cours donnés sur le Campus Etienne Lenoir, Secrétariat, aile 5.

☎ 063/23 02 40

✉ info@eafc-sudlux.be

🌐 <http://www.eafc-sudlux.be>

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - EICArлон

Rue Godefroid Kurth 2b - 6700 Arlon

☎ 063/23 33 90

✉ eica@skynet.be

🌐 <http://www.eicarlon.be>

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue Centre-Ardenne - EAFC Centre-Ardenne

Avenue Herbofin 39

6800 Libramont-Chevigny

☎ 061/22 46 71

✉ info@eafc-centreardenne.be

🌐 <https://www.eafc-centreardenne.be>

Centre d'Enseignement Supérieur namurois - CESNa

Rue d'Enhaive 158 - 5100 Jambes (Namur)


☎ 081/58 91 21

✉ secretariat@cesna.be


🌐 <https://www.cesna.be>


Enseignement pour Adultes et Formation Continue Famenne-Ardenne - EAFC Famenne-Ardenne

Site de Jemelle : Domaine de Harzir 3
5580 Jemelle

 084/44 56 44

Site de Marche : avenue de la Toison d'Or 71
6900 Marche-en-Famenne


 084/32 16 46


 info@eps-marche.be


 <https://www.eafc-marche.be>


Etablissement d'Enseignement pour Adulte et de Formation Continue - EAFC de Namur

Place de l'École des Cadets 6 - 5000 Namur

 081/22 29 03


 info@namur-cadets.be


 veronique.bleret@namur-cadets.be


 <https://www.namur-cadets.be>

Ecole Industrielle et Commerciale de la Province de Namur - EICPN

Rue Pépin 2b - 5000 Namur

 081/77 68 21


 secretariat.eicpn@province.namur.be


 <https://www.eicpn.be>

Ecole Supérieure des Affaires - ESA

Rue du Collège 8 - 5000 Namur

Cours donnés à l'AR François Bovesse


 081/22 15 80


 secretariat@esa-namur.be


 <https://esa-namur.be>

Institut Libre de Formation Permanente - ILFOP

Avenue Cardinal Mercier 49 - 5000 Namur

 081/22 19 98


 info@ilfop.be

 <http://ilfop.be>


Institut Provincial de Formation Sociale - IPFS

Campus provincial rue Henri Blès 188

5000 Namur

 081/77 67 30

 ipfs.accueil@province.namur.be

 <https://www.ipfs.be>

GLOSSAIRE

Année académique : cycle dans l'organisation des missions d'enseignement qui commence le 14 septembre et se termine le 13 septembre suivant.

Cursus : ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée.

Equivalence : processus visant à assimiler, pour un-e étudiant-e, ses compétences et savoirs, certifiés par un ou plusieurs titres, certificats d'études ou diplômes étrangers, à ceux requis à l'issue d'études dans les établissements d'enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Orientation : indique une spécificité du programme du cycle d'études. Elle correspond à un ensemble d'unités d'enseignement (UE). Cet ensemble comprend plus de 30 crédits, mais ne dépasse pas les deux tiers des crédits que comporte le cycle d'études.

Programme annuel de l'étudiant (PAE) : programme d'études auquel un étudiant s'inscrit régulièrement pour une année académique durant laquelle il participe aux activités (ensemble cohérent d'unités d'enseignement approuvé par le jury) en présente les épreuves et sera délibéré par le jury.

ABRÉVIATIONS


AESI	Agrégation de l'enseignement secondaire inférieur
AESS	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
ASBL	Association sans but lucratif
BES	Brevet d'enseignement supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPAES	Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
ECTS	European Credits Transfert System
EES	Etablissement d'enseignement supérieur
EPS	Ecole de Promotion Sociale
ERM	Ecole royale militaire
ESA	Ecole Supérieure des Arts
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
HE	Haute Ecole
HZS	Antwerp Maritime Academy
U	Université
UE	Unité d'enseignement
WBE	Wallonie-Bruxelles Enseignement

Sites utiles

SIEP - Service d'Information sur les Etudes et les Professions

 <https://www.siep.be>


pour connaître les coordonnées des centres SIEP en Wallonie et à Bruxelles

 <https://formations.siep.be>

pour découvrir les formations qui préparent à un métier, organisées en Belgique francophone, dans les grandes filières d'enseignement reconnu

 <https://metiers.siep.be>

pour découvrir la réalité des métiers : descriptif, compétences, savoir-être et cadre professionnel

 <https://salons.siep.be>


pour s'informer sur les Salons «Etudes Formations Métiers» organisés par le SIEP

ARES - Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

 <https://www.ares-ac.be>

 <https://www.mesetudes.be>

Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

 <http://www.enseignement.be>


Portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles

 <https://www.federation-wallonie-bruxelles.be>

Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire - Service des Equivalences

 <http://www.equivalences.cfwb.be>

Jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles

 <http://www.enseignement.be> > **Systèmes éducatif > Jurys de la FWB**

Direction des allocations et prêt d'études en Fédération Wallonie-Bruxelles

 <https://allocations-etudes.cfwb.be>


Fédération des Centres Infor Jeunes de Wallonie-Bruxelles

 <https://inforjeunes.be>

Fédération des CIDJ - Centres d'Information et de Documentation pour Jeunes

 <https://www.cidj.be>

Fédération des étudiants francophone - FEF

 <https://fef.be>



Service
d'information
sur les Etudes et
les Professions

BRUXELLES	Rue de la Poste 109/111 - 1030 Bruxelles 02/640 08 32 - siep.bxl@siep.be
CHARLEROI	Rue Huart Chapel 43B - 6000 Charleroi 071/18 38 01 - siep.charleroi@siep.be
LIBRAMONT	Au Buisson Martin 14B - bte3 6800 Libramont-Chevigny 061/21 32 21 - siep.libramont@siep.be
LIÈGE	Rue Saint-Gilles 26 - 4000 Liège 04/223 80 80 - siep.liege@siep.be
MONS	Chaussée de Binche 101 (bloc C) - 7000 Mons 065/33 48 22 - siep.mons@siep.be
MOUSCRON	Rue de Tourcoing 68 - 7700 Mouscron 056/33 68 48 - siep.mouscron@siep.be
NAMUR	Rue Joseph Saintraint 12 - 5000 Namur 081/25 14 00 - siep.namur@siep.be
WAVRE	Place Bosch 17 (2 ^e étage) - 1300 Wavre 010/47 10 80 - siep.wavre@siep.be

Les conseillers du SIEP informent sur les études, les formations et les professions, et t'aident à faire le point de manière personnalisée.



Le SIEP
Les métiers
Les formations
Les Salons

<https://www.siep.be>
<https://metiers.siep.be>
<https://formations.siep.be>
<https://salons.siep.be>